

Avis – Iritzia

Adopté par le Conseil de Direction du 04 mai 2016

2016ko maiatzaren 4an Zuzendaritza kontseiluak onartua

Patrimoine naturel : Un défi pour la société basque

Ondare naturala : Euskal gizartearen erronka



Conseil de Développement du Pays Basque
Euskal Herriko Garapen Kontseilua

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Pourquoi étudier notre « patrimoine naturel » ?.....	3
Quelle démarche collective ?	4
Partie 1 : Portrait du patrimoine naturel du Pays Basque	5
1.1 - Une géologie et une diversité de milieux remarquables.....	5
1.2- Une flore et une faune très riches.....	8
1.3 Patrimoine naturel et activités humaines.....	11
1.4. Les approches systémiques du patrimoine naturel	16
1.5. Acteurs et actions sur le patrimoine naturel du Pays Basque.....	18
Partie 2 : Diagnostic partagé et enjeux	23
2.1- Des facteurs majeurs d'érosion du patrimoine naturel	23
2.2- Des mutations sociétales impactant le patrimoine naturel	25
2.3- Un diagnostic AFOM sur la base des éléments de contexte, de l'état des lieux et des interventions d'experts.....	28
2.4- Trois enjeux majeurs pour les années à venir	29
Partie 3 : Propositions d'orientations & d'actions.....	32
AXE 1 : Développer le partage de la connaissance du patrimoine naturel.....	33
AXE 2 : Faire du patrimoine naturel un socle des politiques de développement et d'aménagement du territoire	35
AXE 3 : Intégrer les services rendus par les écosystèmes dans les filières économiques locales...	37
AXE 4 : Renforcer la médiation et les liens entre patrimoine naturel et culturel	40
Annexe : Liste des acteurs mobilisés (membres groupe de travail, contributeurs...)	43

L'équipe d'animation du CDPB

Françoise Pautrizel et Olivier Clément ont assuré le pilotage de la réflexion en tant que référents pour les instances du CDPB. Membre du collège des « personnalités qualifiées », Olivier Clément est un ancien chercheur de l'INRA très impliqué dans les questions de développement durable. Membre du même collège, Françoise Pautrizel (actuellement vice-présidente du CDPB) est océanographe et directrice de Biarritz Océan. L'élaboration de l'état des lieux et l'animation technique ont été assurés par Maïte Gonzalez, chargée de mission.

Introduction

Pourquoi étudier notre « patrimoine naturel » ?

Le patrimoine naturel constitue un des piliers de l'identité du territoire Pays Basque.

Ses ressources sont remarquables voire exceptionnelles. Mais de nombreux risques identifiés entraînent une érosion de la biodiversité ainsi qu'une fragmentation des espaces naturels.

Dans l'ensemble ce patrimoine est insuffisamment pris en compte par les acteurs locaux, alors qu'une intégration du patrimoine naturel au cœur du « projet de territoire » pourrait être un vecteur important de développement du Pays Basque.

Dans le cadre du Contrat territorial Pays Basque 2007-2013, **le Conseil de développement a été saisi par le Conseil des élus et ses partenaires pour engager une réflexion avec les acteurs du territoire** concernés par la connaissance, la préservation et la valorisation du Patrimoine naturel. Les objectifs de ce travail étaient de :

- proposer aux acteurs un partage de la connaissance, de la richesse du patrimoine naturel et de son appropriation, de son lien à l'identité du territoire, de son lien à l'économie du territoire,...
- faire émerger une vision partagée des enjeux et des défis liés à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine naturel
- réaliser une synthèse et des propositions d'orientations afin que le Conseil de développement formule un AVIS et étudie avec le Conseil des élus et les partenaires la concrétisation de ces propositions.

Quelle approche du « patrimoine naturel » ?

La notion de patrimoine naturel dépasse largement celle de la biodiversité. La Biodiversité renvoie aux éléments de la nature présents sur un territoire : de la génétique des espèces aux espaces naturels, à la géologie...

Le Patrimoine naturel renvoie à une dimension plus anthropologique : **la reconnaissance par les hommes de la richesse que constitue l'environnement qu'ils partagent et qu'ils contribuent à créer.**

Ce patrimoine naturel est donné ou peut résulter d'une sélection effectuée par l'homme (races animales et végétales) ou de l'action de l'homme (bocage, prairies, forêts).

Le patrimoine naturel évolue chaque jour car il est vivant.

La notion de patrimoine renvoie à une **idée d'héritage et de transmission**. La notion de patrimoine implique de donner une valeur aux éléments de nature (habitats naturels ou espèces). Ces valeurs peuvent renvoyer à des valeurs économiques, à des ressources génétiques, à des valeurs paysagères et environnementales, à des services rendus à l'homme ou encore à des valeurs esthétiques ou symboliques.

Quelle démarche collective ?

① **Un état des lieux** a été établi en 2013 entre l'équipe technique du CDPB et celle de structures professionnelles, à partir :

- de différentes études menées sur le territoire (Profil environnemental des Pyrénées Atlantiques, étude Trame Verte et Bleue du SCOT Bayonne Sud Landes, état des lieux réalisé sur les outils de gestion intégrée de l'eau, diagnostic sur la montagne basque,...),
- d'un suivi technique de démarches locales (Natura 2000, Schéma Régional de Cohérence Ecologique,...).

② **Un groupe de travail** a été mis en place en 2013 par le Conseil de développement (cf. liste des acteurs en annexe)¹ et a mené une première phase de réflexion ; ce travail (interrompu durant l'élaboration du Contrat) a été poursuivi fin 2015, sous l'animation d'Olivier Clément et Françoise Pautrizel.

Une dizaine de réunions ont permis de :

- élaborer un **diagnostic** partagé, à partir de cet état des lieux ;
- identifier les **enjeux** majeurs ;
- formuler des **propositions** à soumettre au CDPB.

Une **synthèse** a été finalisée début février 2016 et présentée lors du Conseil de direction du 4 février, à la Cité de l'Océan (Biarritz).

POUR EN SAVOIR + :

Synthèse, Etat des lieux du patrimoine naturel, compte-rendu des réunions, ...

<http://www.lurraldea.net/fr/animation-territoriale/transition-ecologique-et-energetique/biodiversite.html>

③ **Un appel à contributions** a été lancé auprès des membres du Conseil de développement et d'une centaine d'acteurs concernés par le patrimoine naturel, pour enrichir l'écriture finale de l'AVIS. Cet appel à consultation rentre dans les nouvelles modalités d'élaboration plus participative des avis du CDPB, décidées par la nouvelle équipe dirigeante du CDPB. Le Conseil de développement a reçu une vingtaine de contributions qui ont permis d'apporter des précisions techniques ou d'enrichir la dimension plus stratégique.

④ **Une valorisation des travaux** et la poursuite d'une **animation** spécifique.

Dans l'esprit des nouvelles orientations du CDPB, cet avis fera l'objet d'une synthèse réalisée par un professionnel pour être accessible au plus grand nombre. Il sera diffusé largement à partir d'un événement rassemblant l'ensemble des acteurs et institutions fin mai 2016 qui ouvrira une nouvelle étape des travaux. Dans le cadre du programme « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) – sous pilotage du Conseil des élus – une animation dédiée au patrimoine naturel se poursuivra afin de construire le programme opérationnel, étudier les modalités de mise en œuvre, mettre en réseau les acteurs...

¹ 57 personnes inscrites au groupe de travail : 17 membres du CDPB, 14 représentants de collectivités territoriales (CR, CD, CA, Villes, SIVU), 11 représentants d'institutions (DDTM, ONEMA, ONCFS, ONF, CBN SA), 11 représentants d'association (LPO, CPIEs, MIFENEC,...), 4 représentants scientifiques (UPPA, IFREMER, IMA, Centre de la mer). Une cellule de pilotage a réuni les techniciens du Conseil départemental et des deux CPIE, et l'équipe d'animation du CDPB.

Partie 1 : Portrait du patrimoine naturel du Pays Basque

1.1 - Une géologie et une diversité de milieux remarquables

En résumé :

- **200 millions d'années** d'histoire lisible sur les falaises de la côte basque
- **Le Pays Basque fait partie des 34 « points chauds » de la biodiversité mondiale**, où se concentrent une diversité exemplaire
- **Une diversité d'espaces** : montagne, **3500 km de fleuves**, **44km de littoral**, des taux de boisement de forêts de 16 à 40% ; la plus grande forêt de hêtres d'Europe, une conduite spécifique en têtards.
- **Une diversité de milieux** : estuaires, milieux dunaires, falaises, rivières, torrents, coteaux calcaires, sites géologiques, grottes...



GEOLOGIE

Le Pays Basque possède un patrimoine géologique riche et diversifié. Il présente ainsi des sites d'importance tels que la couche KT, les flyschs, les anticlinales,... qui intéressent de nombreux géologues au niveau national et international et qui représentent autant d'illustrations locales pour l'enseignement de la géologie auprès des élèves (Collège et Lycée) et des étudiants.



Flysch – côte basque



Grotte d'Isturitz



Harpea – massif de l'Errozate

Situé au carrefour de trois zones biogéographiques, avec son flanc littoral, sa zone de montagne ainsi que ses espaces de bocages et ses plaines alluviales, le Pays basque possède une grande richesse de milieux et de paysages.

MILIEUX ROCHEUX CONTINENTAUX

Les falaises et les cavités rocheuses des massifs de la montagne basque sont aussi des milieux très spécifiques favorables à une flore et une faune particulières.

Les grottes correspondent aux réseaux souterrains de ruisseaux des reliefs karstiques. Elles abritent de nombreuses espèces de chiroptères qui font leur valeur patrimoniale. Les grottes de Sare, Bexankako Leiza, Mikelauensilo font l'objet de protection vis-à-vis de leurs hôtes. La plus vaste salle souterraine d'Europe (La Verna) est située en Soule.

Les chiroptères nombreux en Pays Basque trouvent aussi refuge dans les arbres creux, dans les cayolars ou les fermes du Pays Basque.

Les falaises rocheuses sont le refuge de rapaces emblématiques tels que le vautour fauve, le vautour percnoptère ou le gypaète barbu.

OCEAN & LITTORAL ROCHEUX

Le plateau continental basque est marqué par des reliefs importants à l'image de la morphologie côtière qui l'expose directement aux fortes houles de l'Atlantique. Cette grande variété de milieux et de fonds marins (grotte, arches, canyons, tombants rocheux, champs de blocs,...) est le support d'une biodiversité tout à fait remarquable contribuant à une diversification de la chaîne trophique, des organismes planctoniques jusqu'aux prédateurs supérieurs. Le caractère méridional des conditions environnementales locales font de cet espace côtier une spécificité à l'échelle du golfe de Gascogne.

Le littoral basque long de 44km comprend des espaces remarquables tant sur le plan paysager que sur le plan biologique abritant par exemple pour les falaises des associations végétales uniques et des populations d'oiseaux rares (Faucon pèlerin, Océanite tempête...).



La corniche – côte basque rocheuse

Les zones estuariennes constituent des milieux spécifiques liés au mélange d'eau salée et d'eau douce ainsi qu'un apport de sédiments important qui confèrent aux berges des caractéristiques physico-chimiques particulières. Elles abritent ainsi une flore riche composée d'espèces typiques telles que le Roseau commun ou la Salicaire et des espèces inféodées à ce milieu. Ces zones sont aussi des zones de transition pour des espèces migratrices telles que l'anguille, le saumon atlantique, mais aussi des zones de refuges et de nurserie pour certaines espèces marines.

MILIEUX AQUATIQUES CONTINENTAUX & MILIEUX HUMIDES

Les milieux aquatiques sont nombreux et diversifiés en Pays Basque.

Des étangs rétro littoraux tels que ceux d'Izadia (dit lacs de Boucau), le lac Mouriscot ou Marion, des lacs de montagne tels que le lac du Xoldokogaina ou le lac d'Irati et des étangs de plaine tel que l'étang de Chourroumilatx, le lac de Sames, ... Selon leurs caractéristiques, ils abritent une faune et flore plus ou moins variées.

Le Pays Basque est un pays d'eau. Son réseau hydrographique est relativement dense avec **3 500 km de fleuves et de rivières** de plus de 1 km répartis en 2 grands sous-ensembles avec d'une part, l'Adour et ses affluents et d'autre part, les fleuves côtiers.

Les zones humides, associées à des cours d'eau, des sources ou des suintements, constituent un patrimoine exceptionnel en raison de leur richesse biologique.

Les plus connues et suivies sont les zones humides de La Rhune et du Xoldokogaina, les zones humides de la Nive, les barthes de l'Adour, les zones humides du Mondarrain et de l'Artzamendi.

En fonction de leurs situations par rapport aux différents milieux montagnards, littoraux ou de plaine, ces zones humides ont des diversités biologiques et des rôles différents.

Les tourbières et milieux tourbeux caractérisent les milieux humides de la montagne basque. Ces tourbières sont principalement habitées de végétaux bryophytes comme les sphaignes, de plantes carnivores, telles les droséras et les grassettes et de plantes herbacées.



Ripisylve de la Nive



Tourbière d'Archilondo

MILIEUX OUVERTS

Ils sont notamment liés à l'activité agricole, dont la SAU couvre environ 60% du territoire en Pays Basque. Ces espaces sont principalement entretenus par le pâturage ou l'écobuage. Ces milieux ouverts sont constitués en Pays Basque de landes humides ou sèches, de pelouses ou de prairies, directement liés au maintien des pratiques agropastorales (pâturage, fauche).

La composition des landes est largement fonction des sols acides et humides, avec des landes à fougères, landes à ajoncs, landes à bruyères...

Les pelouses elles dominent essentiellement sur les secteurs d'estive. Dominées par des espèces de graminées, les caractéristiques des pelouses varient en fonction de la géologie, de l'altitude, de la pression de pâturage et du climat du site.



Vallée des Aldudes



Montagne basque

Entre milieux ouverts et forestiers, il existe des milieux mixtes en boisement à faible densité et à couvert herbacé.

MILIEUX FORESTIERS

Ils regroupent les forêts littorales, les forêts des plaines alluviales, les forêts mixtes des zones de coteaux et les forêts d'altitude où le hêtre est fortement présent.

La forêt d'Iraty (17 300 ha) répartie entre la Soule, la Basse Navarre et la Navarre (côté espagnol) est la hêtraie la plus grande d'Europe.

En Iparralde, les forêts couvrent environ 70 000 ha et sont d'origine anthropique, ce ne sont pas des peuplements naturels. Cependant, ces forêts sont anciennes et la proportion de très gros arbres creux de 150 à 200 ans compte parmi les plus importantes de France, et offre une biodiversité remarquable.

Certaines forêts traditionnelles abritent de vieux arbres taillés en têtard (près de 1 500 ha).

Une partie de la forêt privée en Pays Basque est inexploitée depuis plus de 50 ans. Ces forêts constituent des zones refuges pour la faune et la flore.

L'espace forestier a conservé un haut niveau de biodiversité. La composition des massifs présente une variété d'essences (pins, hêtre, sapin, chênes, feuillus divers, exotiques acclimatés). Le climat et la mosaïque des milieux colonisés par la forêt (dunes, coteaux, ravins, karst, berges, versants,...) présente une variété et une rareté de microhabitats pour de nombreuses espèces dont la flore et la faune endémiques.

1.2-Une flore et une faune très riches

FLORE

Données clés :

- **68 espèces végétales protégées au niveau national** sont présentes en Pays Basque sur 414 listées en France, soit 16,4%.
- **1000 espèces de lichens sur les 1570 espèces connues en Europe** sont présentes en Pays Basque.
- **2500 espèces de phanérogames** sur 4000 nationales.
- **114 espèces de fougères** sur les 140 européennes
- **30 variétés de pommiers locaux** (spécifiques en Pays Basque nord) et des cerisiers



Lynaire à feuille de Thym



Soldanelle velue



Algue rouge

Du fait des influences marines, continentales et des reliefs, le Pays Basque accueille de très nombreuses espèces remarquables, parfois endémiques.

Les fougères, les plantes carnivores, les mousses et les lichens sont qualitativement et quantitativement importante en Pays Basque. Les récifs littoraux abritent également une flore algale originale.

La majeure partie des espèces végétales remarquables en Pays Basque sont situées sur le littoral, en montagne, dans les zones humides et les coteaux secs.

Parmi les 10 taxons qui ont disparu ces 30 dernières années en Pays Basque, 6/10 sont des plantes du littoral, ce qui illustre la pression qu'a subi ce territoire sur cette période.

La flore cultivée est aussi tout à fait variée. Les agriculteurs ont sélectionnés localement au cours de plus de 2 000 ans leurs céréales, légumes et fruits avec une antériorité européenne sur la constitution de grands vergers pâturés. Aujourd'hui, il existe en Pays Basque des vergers conservatoires de variétés anciennes (pomme, cerise,...) comme par exemple à Abbadia, Itxassou et St Jean de Luz. La plus part des variétés créées en Pays Basque sont en forte régression, d'où l'importance des conservatoires.

Au-delà de la préservation de la biodiversité, il s'agit aussi de promouvoir une agriculture qualitative et équilibrée en terme économique, social et environnemental.



Lande à Ajonc d'Europe

FAUNE

En bref :

- **25 espèces de chiroptères** (chauve-souris) **sur les 34 connues en France** se retrouvent en Pays Basque, soit 73%.
- **Plus de 800 espèces de poissons** identifiées dans le golfe de Gascogne dont 15 espèces de requins.
- Un des derniers troupeaux sauvages européens (Betizu).
- La **migration de plusieurs millions d'oiseaux** du paléarctique occidental, entre le 15 août et le 15 novembre à travers les cols du pays basque,
- La **migration de poissons comme le saumon atlantique, les aloses, l'anguille européenne, les truites de mer** dans les rivières
- Au large des côtes, des **mammifères marins** se rassemblent. Le Nord Est de l'océan atlantique abrite plus du quart des cétacés dans le monde et le golfe de Gascogne compte parmi les zones les plus riche : 14 espèces de baleines, 11 espèces de dauphins.
- 9 des 11 espèces de grands herbivores et de lagomorphes (lapins et autres cousins) que compte la Région Aquitaine sont présentes en Pays Basque.
- Une diversité de papillons et insectes spécifiques
- Une diversité de races domestiques locales : sasi ardi, manex, pottok, porc pie noir, abeille noire, canard crieur, vache pirenaica...

Avec son climat, ses reliefs et ses paysages variés, le Pays Basque est d'une richesse faunistique importante. Ici sont recensés des centaines d'espèces d'oiseaux, des dizaines d'espèces de mammifères, des batraciens, des reptiles et poissons, des dizaines de milliers d'insectes et autres invertébrés.

La faune inféodée au littoral basque et au massif des Pyrénées compte de nombreuses espèces animales présentant une valeur patrimoniale élevée.

Parmi ces espèces notamment pyrénéennes, certaines sont rares ou endémiques : Vipère de Séoane, Grand Tétrás, Pic à dos blanc, Desman des Pyrénées, Grenouille des Pyrénées, Euprocte des Pyrénées, de nombreuses espèces de chauves-souris ou d'insectes, etc.



Euprocte des pyrénées



Desman des pyrénées



Grenouille des pyrénées

Le Pays Basque est situé sur des axes migratoires d'importance à la fois pour la faune marine et la faune aviaire.

L'agropastoralisme a fortement conditionné les paysages et la faune associée, avec la présence de tout un cortège d'espèces (insectes coprophages et nécrophages, oiseaux). La présence d'animaux domestiques en montagne permet le maintien d'espèces emblématiques telles que le vautour fauve, le percnoptère et le gypaète.

Historiquement, les sociétés agricoles et agropastorales en Pays Basque avaient façonnés des écosystèmes originaux qui entretenaient une grande biodiversité. L'agriculture vivrière et diversifiée était également porteuse d'une biodiversité agricole adaptée aux conditions climatiques, aux reliefs,... Après une période de standardisation agricole, aujourd'hui une frange notable d'agriculteurs revient à des formes de diversification des exploitations avec un regain d'intérêt pour les variétés et races locales.

Les éleveurs ont au fur et à mesure du temps domestiqués et sélectionnés leurs animaux. Aujourd'hui en Pays Basque, il existe plusieurs races locales de brebis, de chevaux, de vaches, de cochons.



Betizu



Sasi ardi



Porc basque

1.3 Patrimoine naturel et activités humaines

L'homme fait partie intégrante des écosystèmes et de leurs évolutions. Ainsi les activités des hommes dépendent largement des services rendus par les écosystèmes. La biodiversité est essentielle dans le fonctionnement des écosystèmes des plus naturels au plus artificiels. Oxygène, nourriture, médicaments, matières premières, paysages constituent des services issus de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes.

CONNAISSANCE & OBSERVATION

De tout temps l'homme s'est intéressé à la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel ou des éléments de nature. Cela pour diverses raisons telles que : réponses à des besoins premiers (alimentation, abri), soins, découverte, croyances, arts, développement, conquête. Les approches et les connaissances du monde vivant et de l'environnement sont innombrables et liés aux cultures.

La connaissance scientifique est également très ancienne. Elle est basée sur une observation plus descriptive des éléments de la nature (biome et biosphère) Elle a évolué au cours des siècles en fonction des modèles théoriques et des outils d'observation et de traitement de l'information qui ont également largement évolué. Parallèlement au déploiement de ces technologies, on note une érosion de naturalistes : botanistes, entomologistes,...

L'organisation de ces données d'observation sous forme d'observatoires est une préoccupation récente pour les pouvoirs publics. Elle est rendue nécessaire pour rendre compte à des échelles pertinentes des politiques publiques et des financements engagés. La France accuse un certain retard par rapport à d'autres pays.

La structuration de l'observation pour mieux connaître le patrimoine naturel est en cours sur le territoire national.

Des outils conçus à des échelles territoriales diverses sont d'ores et déjà disponibles pour mieux connaître certains pans du patrimoine naturel du Pays Basque, ils concernent les milieux marins, le littoral, la faune, la flore, les forêts, la géologie, les sols, les pollens.

Au niveau transfrontalier, il existe des liens de travail entre les institutions et les associations sur l'observation (ex : suivi de la migration) dans le cadre notamment de projets européens. Cependant ces liens restent aujourd'hui insuffisants et peu structurés. Ils sont à renforcer et organiser.



Un capital d'observations naturalistes au Pays Basque

Il existe sur le territoire du Pays Basque de précieux programmes d'observation de la biodiversité menés sur des décennies et qui permettent aujourd'hui d'avoir une capitalisation de chroniques naturalistes sur 40 ans et plus.

Ces dispositifs concernent notamment l'observation des migrations sur les cols basques portée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et Organbidexka Col Libre ou encore l'observation des milieux marins-programme ERMMA- porté par le Centre de la mer et l'Institut des Milieux Aquatiques, l'observation des poissons migrateurs portée par l'INRA.

Les réseaux et programmes de surveillance de l'Ifremer fournissent des indicateurs reconnus au niveau européen et qui s'inscrivent sur des sites ateliers locaux dans une vision plus large pour qualifier l'état écologique sur le territoire (DCE, DCSMM...) à partir du suivi des communautés benthiques en particulier.

Bien que ces travaux et leur pérennité dans le temps soient essentiels, les structures associatives ou de recherche qui les portent ou y contribuent, rencontrent pour certaines chaque année des difficultés pour poursuivre leurs travaux.

AGRICULTURE

L'agriculture est la première activité en termes d'occupation d'espace. En Pays Basque, elle repose sur des spécificités sociales, économiques, culturelles et territoriales. Pourtant ces activités agricoles doivent faire face à de fortes pressions : pression foncière, pression économique à produire « plus » et « moins cher » concurrence internationale, évolution des politiques agricoles. Une des préoccupations majeures est la diminution des exploitations et des actifs, et au plan social une moindre « attractivité ». La capacité à entretenir les milieux, les évolutions attendues (embroussaillage, reforestation) doivent être intégrées.

En zone de montagne, le pastoralisme joue un rôle important dans l'entretien de la grande diversité de paysage, d'espèces et de milieux. Outre la déprise agricole, l'évolution de l'agriculture a engendré un changement des pratiques pastorales avec un recul de la transhumance et de la fauche de la fougère. Si la déprise touche assez peu les zones d'estive, ce sont les zones intermédiaires qui sont les plus délaissées et difficiles à entretenir.

Ces modifications de pratiques entraînent une utilisation inégale de la montagne avec certaines zones moins exploitées, alors que d'autres ont des chargements plus importants.

Certaines formes d'agriculture disparaissent alors qu'un développement économique est possible (ex. des vergers pour pommes à cidre local). Des systèmes agricoles adaptés au Pays Basque peuvent intégrer les ressources génétiques préservées issue de la biodiversité domestique du territoire (animale et végétale).



Troupeau de pottock



Troupeau de manex

SYLVICULTURE

Les activités sylvicoles ont par le passé elles aussi modelé les massifs forestiers du Pays Basque. Bien des massifs forestiers basques revêtent un caractère emblématique grâce à leur richesse patrimoniale, qu'elle soit d'intérêt socio-culturel, historique ou naturaliste.

En montagne, ces forêts étaient entièrement dédiées à la production de bois et aux activités traditionnelles (pâturage, chasse, cueillette), aujourd'hui, la forêt est en général sous exploitée.

Les forêts constituent cependant toujours une ressource fourragère et un abri pour les troupeaux. Elles abritent une riche biodiversité. Elles régulent et purifient le régime des eaux du bassin versant. Elles renferment une grande richesse archéologique liée au pastoralisme (petit patrimoine bâti, cromlechs) et une faune sauvage appréciée des contemplatifs et des chasseurs. La forêt reste aussi une ressource économique au sens strict du terme (bois d'œuvre, de chauffage...). Des collectivités locales et des entreprises s'engagent aujourd'hui pour revaloriser le bois local. C'est le cas par exemple en Soule avec des projets de création de chaufferie bois ou en Cize avec le lancement d'une SCIC pour valoriser le bois de la vallée de l'Hergarai.

PECHE

Les pratiques de pêche concernent à la fois la mer, les rivières et les lacs du Pays Basque.

La petite pêche côtière et estuarienne est pratiquée dans le sud du golfe de Gascogne sur la côte basque.

Les ports d'Hendaye et de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, et, à un degré moindre, celui de Bayonne, comptent une flottille de 149 bateaux dont plus de la moitié sont armés en « petite pêche ».

Plus d'une centaine d'espèces sont débarquées et commercialisées sous la criée de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure pour une valeur de près de 33 millions d'euros (2015). Les principales espèces exploitées de la zone côtière sont le merlu, le maquereau, le thon rouge, la sardine, le chinchard jaune...

La pêche côtière (professionnelle et de loisir) participe à l'attrait touristique des ports. Pour la pêche professionnelle, elle offre en plus des possibilités d'écoulement en local des produits de la pêche. L'activité et la richesse créées par la petite pêche côtière irriguent et structurent le tissu socio-économique du territoire littoral.

Pour l'estuaire, quelques 29 navires sont répertoriés comme actifs à la pêche. Les principales espèces exploitées sont l'anguille (stade civelle), le saumon atlantique, l'alose, la lamproie...

En rivière, grâce au potentiel offert par les nombreuses rivières classées en première ou deuxième catégorie piscicole, ce sont plus de 5 000 pêcheurs qui sont répertoriés dans les 5 Associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) sans compter ceux d'autres régions qui viennent au titre de la réciprocité.

Les propriétaires des moulins et la majorité des riverains connaissent bien la vie piscicole et les particularités des parcours qui leur appartiennent.

Ils entretiennent régulièrement leurs berges, et dans un esprit de bonne cohabitation, ils autorisent les pêcheurs locaux et extérieurs à la région à pénétrer dans leurs propriétés.

Il convient donc de solliciter leur avis et de les associer aux prises de décisions qui toucheraient à leurs parcours. Du reste, de nombreux riverains adhèrent soit au syndicat des ouvrages, soit à IBAI-ERREKAK.

Les pêcheurs ont un rôle clé dans la gestion durable et concertée des ressources, la connaissance des habitats et de leur faune. Au cours de la saison estivale les associations accueillent un grand nombre de touristes qui viennent prendre des renseignements sur l'environnement ou les modalités pour pratiquer la pêche à la ligne ce qui donne une plus-value aux séjours touristiques.

CHASSE

La chasse connaît un sérieux déclin mais reste présente en Pays Basque. Elle peut concerner la chasse aux gibiers d'eau au niveau des tonnes, la chasse à la palombe sur tout le territoire et plus particulièrement au niveau des crêtes des montagnes et de la forêt ou encore la chasse aux gros gibiers (sangliers, chevreuils).

Le Pays Basque compte environ 200 associations et sociétés de chasse sur son territoire, notamment de multiples associations communales de chasse.

Les nombreuses Associations Communales de Chasse Agréée (ACCA) gèrent les réserves de chasse. Les chasseurs interviennent également dans la régulation de certaines populations qui peuvent représenter des nuisances pour certaines activités humaines (ex. sangliers pour les cultures) ou pour l'équilibre d'écosystèmes.

TOURISME & ECONOMIE DE LA MER

Le tourisme en Pays basque a généré 541 M€ de chiffre d'affaire en 2010. Différentes catégories de tourisme sont dégagées en Pays Basque : un tourisme balnéaire; un tourisme de pleine nature; un tourisme tourné vers la gastronomie, les traditions et cultures locales.

L'attrait principal reste l'océan, pour la baignade et la pratique des sports nautiques, en particulier le surf. Ces activités sont fortement liées à l'eau et à sa qualité.

Depuis une quinzaine d'années, les activités touristiques et de loisirs de montagne se développent sur la montagne basque : la randonnée, la promenade contemplative, les sports d'eaux vives, les sports de vol, les sports motorisés, la chasse, la pêche.

L'ensemble de ces activités est intimement liée à la qualité du patrimoine naturel : paysage, espaces emblématiques, diversité biologique, qualité des milieux.

Ces activités constituent à la fois une pression (aménagement, fréquentation, pollutions) mais peuvent aussi constituer un support d'éducation et de développement éco touristique.

Elles constituent en outre une activité économique importante pour le développement économique direct mais aussi indirect (hébergements, restauration, vente de produits locaux).

Enfin, plus globalement, **des filières locales de recherche-développement mais aussi industrielles sont liées à l'océan**. Les deux agglomérations littorales en partenariat avec les acteurs industriels et de la recherche développement s'engagent pour construire une filière océan et mettent ainsi au grand jour le dynamisme de la filière glisse, nautisme et activités aquatiques.

DIMENSIONS CULTURELLE & LINGUISTIQUE

Il s'agit des liens entre patrimoine naturel, récit (mythologie), savoir (langue) et savoir-faire locaux (vernaculaires) qui sont nombreux et lointains en Pays Basque.

La mythologie basque donne des éclairages sur les ancrages ancestraux des relations homme-nature au Pays Basque. Pour les basques, le monde n'a pas été créé, il a toujours été et il sera toujours. Le monde ne peut être ni conquis ni partagé, toutes les parties qui le composent sont à parité : montagnes, pâturages, grottes, cours d'eau, vallées, rivages... Ce sont autant de micro-cosmos. L'homme basque vit dans la plénitude et l'autosuffisance de sa "maison" et de son micro-cosmos; il est stable et sédentaire tant au plan spatial qu'au plan spirituel puisqu'il naît, vit et meurt dans sa maison.

Il existe en Pays Basque une large connaissance vernaculaire du patrimoine naturel, la valorisation de la connaissance populaire et des mémoires collectives est essentielle pour une large appropriation du patrimoine. Des acteurs tels que l'ICB, le Gis ID 64 ou Gure Irratia œuvrent pour collecter les mémoires vivantes et diffuser ces connaissances au travers d'expositions telles que "Itsasturiak, les gens de la mer" ou d'émissions de « Gure Bazterrak » dédiées à la découverte de site avec leur histoire, leur patrimoine, leur environnement.

Ce recueil des perceptions du patrimoine naturel par les populations locales dans l'histoire du pays et leur valorisation est essentiel pour créer un fil d'Ariane entre les générations et leur lien à la nature locale.



La langue basque est porteuse d'une approche très spécifique de la nature, du rapport de l'homme à la nature, sa façon de créer des mots, des significations. De nombreuses espèces et races sont connues et nommées en langue basque ; la toponymie en basque est aussi très liée aux éléments naturels.

NATURE & SANTE

L'approche méthodologique de l'EM (Evaluation pour le Millénaire) fournit un cadre à la reconnaissance de la contribution des écosystèmes au bien-être de l'homme, et de sa santé. On pense tout d'abord à la qualité de l'air et au rôle épurateur des milieux naturels (forêt, montagne, bord de mer), aux régulations climatiques (forêts), à la qualité des eaux (épuration). Moins visible, les écosystèmes recyclent certains déchets, et permettent de réguler des espèces invasives nuisibles et parfois toxiques pour l'homme (ambrosie, frelon, chenilles).

Les plantes, animaux, micro-organismes représentent un immense réservoir de principes d'intérêt pour la santé des hommes et des animaux, qu'ils soient utilisés en médecine allopathique (acide salicylique, pénicilline, colchicine), en médecines humaines et vétérinaires traditionnelles, en phytothérapie et aromathérapie.

A titre d'exemple, on peut citer l'algue marine du Gelidium (*Gelidium sesquipedale*) poussant sur les fonds rocheux et arrachée chaque automne par les houles. Elle est récoltée et valorisée par quelques entreprises basques espagnoles pour ses propriétés gélifiantes (alginates). C'est à partir de cette substance neutre que des principes actifs sont extraits pour la confection de crèmes de beauté par un laboratoire de Biarritz. L'Agar est bien connu aussi pour la confection de plats par les grands restaurateurs. Il est aussi utilisé par tous les laboratoires français dans les boîtes de Pétri pour tester la croissance des bactéries, ainsi que dans les enquêtes criminelles par la police scientifique.

Enfin il faut aussi parler de la qualité des aliments et des produits animaux, avec une valeur ajoutée des aliments pour la santé de mieux en mieux connue (ex : qualité des acides gras, antioxydants liés à certaines plantes).

Les milieux naturels du Pays Basque sont aussi des espaces de détente (de décompression) favorables au mieux-être (montagne, corniche).

D'un autre côté, une mauvaise gestion environnementale de certains espaces ou espèces peut être à l'origine de graves problèmes de santé publique. C'est le cas par exemple de l'extension de certaines espèces exotiques sur le territoire comme l'Ambroisie à feuille d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) à l'origine de problèmes allergiques ou encore l'arrivée du Moustique tigre (*Aedes albopictus*) vecteur de la Dengue, du Chikungunya et du Zika. Ces deux espèces sont présentes aux portes du Pays basque et devraient faire leur entrée d'ici 2017 ou 2018. Des épizooties affectent aussi les animaux domestiques comme par exemple les vagues de gripes aviaires.

1.4. Les approches systémiques du patrimoine naturel

SERVICES RENDUS PAR LES ECOSYSTEMES LOCAUX

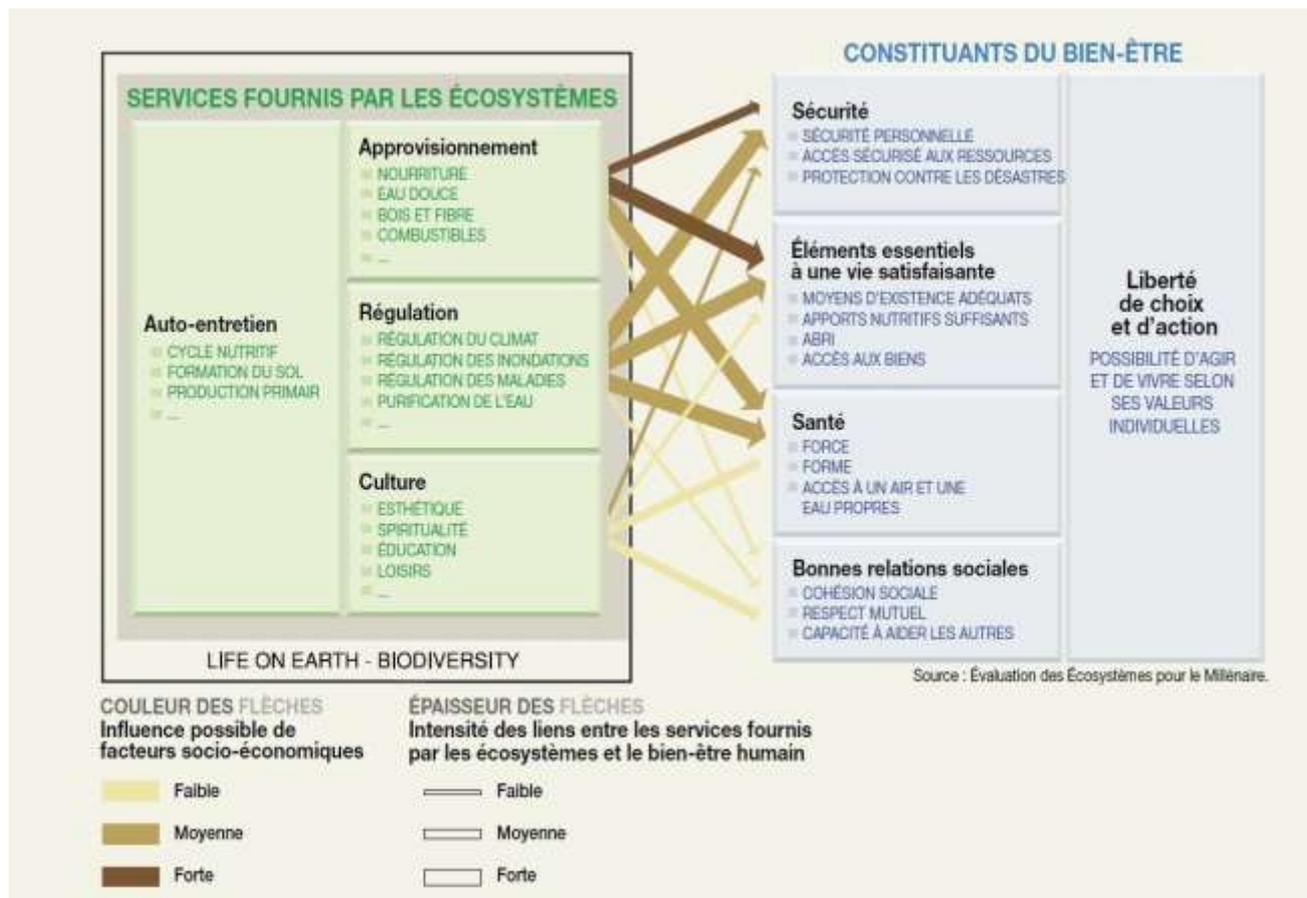
La détérioration continue de l'état de la biodiversité n'est pas sans conséquences sur le bien-être des humains et leurs activités. Les stratégies de gestion et de préservation de la biodiversité sont essentiellement tournées vers la préservation d'espèces et d'espaces.

Au regard du recul constant du capital naturel, cette stratégie n'apparaît pas suffisante pour enrayer voire inverser cette tendance. Certains travaux, comme ceux du **Millenium Ecosystem Assessment** (MEA), appréhendent la problématique de manière plus globale et permettent de mettre en lumière les services rendus. Ils ont souligné l'importance d'une approche intégrée qui met en évidence tant les facteurs directs et indirects entraînant des changements de la biodiversité, que les services dont nous dépendons et le bien-être que nous en retirons.

En 2009 en Aquitaine, le Conseil Régional en lien avec l’UICN avait dressé un panorama des services écologiques rendus par les **écosystèmes marins et côtiers d’Aquitaine**, le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques a mené un travail sur les services rendus par les zones humides, le GIS-ID 64 a mené un travail similaire sur les **prairies permanentes du Pays Basque** et du Béarn et a intégré des facteurs d’évolution de ces services en fonction des pratiques d’élevage.

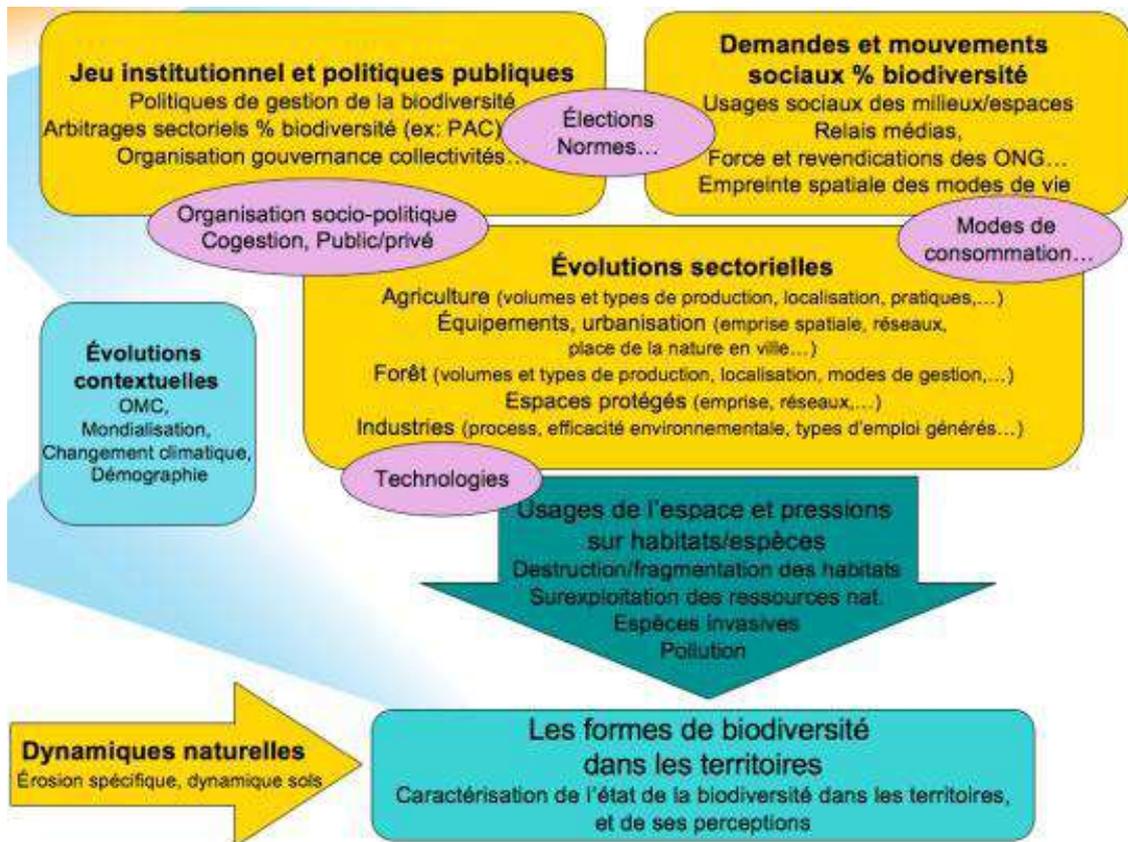


Cadre méthodologique du MEA : en rappel



FACTEURS D'ÉVOLUTION BIODIVERSITÉ / TERRITOIRE

Un groupe d'experts nationaux a travaillé sur 5 scénarios d'évolutions « Biodiversité et Territoires 2030 » et propose un schéma de synthèse des composantes influant sur la biodiversité et ses formes dans les territoires.



Cette analyse a permis d'identifier quatre composantes structurant fortement les systèmes :

- le jeu institutionnel et les politiques publiques,
- la demande sociale,
- les activités sectorielles et l'aménagement,
- les dynamiques naturelles.

1.5. Acteurs et actions sur le patrimoine naturel du Pays Basque

Comme le montre ce diagnostic, le patrimoine naturel concerne tout le monde. Tous les habitants ou les visiteurs du Pays Basque sont les premiers bénéficiaires de ce patrimoine naturel : utilisateurs, mais aussi ambassadeurs. La grande majorité des acteurs publics et privés sont concernés très directement par le patrimoine naturel : pour sa préservation, sa valorisation, sa transmission, par les actions collectives qu'ils peuvent mener, mais aussi en termes de ressources ou d'impact de leurs activités. Il en est ainsi des collectivités territoriales, de l'Etat et l'ensemble de ses services, des acteurs scientifiques, des acteurs associatifs, des acteurs du tourisme, des acteurs culturels, et de manière générale de tous les acteurs économiques.

LES ACTEURS DU PATRIMOINE NATUREL

Un premier état des lieux de ces acteurs montre qu'il existe de nombreux opérateurs locaux :

- des associations œuvrent pour connaître, valoriser mais aussi gérer le patrimoine naturel (gestion de sites, plan de gestion d'espèces) en Pays Basque : CPIEs, CEN Aquitaine, Mifenec, LPO, OCL, Surfrider, ...
- des collectivités territoriales s'impliquent en termes de gestion et de valorisation d'espaces naturels mais aussi en termes de soutien financier à des actions menées par des associations sur le territoire : Conseil Régional d'Aquitaine (Réserves naturelles régionales, Aquitaine Nature), Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques (Espaces naturels Sensibles, Nature 64)
- des collectivités locales animent des démarches de connaissance et prise en compte de la biodiversité de type Natura 2000, SAGE, Trame verte et bleue : Agglomération Sud Pays Basque, Commission syndicale de Cize, Syndicat du bassin versant des Nives, Syndicat Mixte du SCOT de l'Agglomération de Bayonne-Sud Landes, Ville de Bayonne (Muséum d'Histoire Naturelle et Plaine d'Ansot), et globalement l'ensemble des villes côtières.
- des structures de recherche font progresser la connaissance des milieux et des espèces : Université de Pau et du Pays de l'Adour, INRA, IFREMER et structures de recherche appliquée (Centre de la mer, Institut des milieux aquatiques, Laphy, Creoccean, Casagec)
- des associations et syndicats mixtes sont dédiés à la connaissance et à la conservation des espèces : Conservatoire Botanique National des Pyrénées, Conservatoire Botanique National Sud Atlantiques, Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine, Conservatoire des races domestiques d'Aquitaine

Mais les limites suivantes peuvent être relevées :

- des travaux sont menés en parallèle
- les échelles d'actions sont très variées dans l'espace et dans le temps
- il existe peu de liens entre les acteurs
- il n'y a pas de plan ou de programme local sur le patrimoine naturel à l'échelle du Pays Basque
- les relations avec les acteurs du Pays Basque sud (Espagne) sont trop peu présentes

L'ACTION PUBLIQUE & LES DEMARCHES LOCALES

En résumé :

- 50% des sites du réseau Natura 2000 ont un document d'objectifs en cours d'élaboration ou approuvé
- La démarche Natura 2000 mer et littoral est au stade de validation du DOCOB.
- La gestion intégrée de l'eau est globalement engagée sur l'ensemble des bassins versants du Pays Basque (exception faite sur la Bidouze)
- Un exemple de gestion collective de la montagne basque réussi via la charte de développement durable de la montagne et les deux programmes LEADER en découlant

Pendant longtemps, l'action publique s'est concentrée sur une politique de protection de la nature (loi de protection de la nature de 1976), comme la création d'espaces dédiés (ex. parcs naturels, réserves) ou la protection des espèces (ex. plan de conservation du Gypaète).

Elle s'est ensuite diversifiée pour prendre en compte des aspects de plus en plus complexes de la biodiversité comme les continuités écologiques (Directive Oiseaux 1979 et Directive Habitats 1992 constituant le Réseau Natura 2000, loi Grenelle 2012).

Ces dernières années en Pays Basque, des élus et des acteurs de terrain se sont engagés dans des démarches collectives de gestion d'espaces naturels.

Concernant la gestion des sites **Natura 2000** par exemple, le Pays Basque compte un réseau Natura 2000 terrestre et marin composé de 32 sites, ils couvrent les différents milieux présents en Pays Basque : des sites montagnards de la Rhune à la Haute Soule, des sites littoraux et marins (falaises et côte rocheuse), des sites aquatiques (tous les principaux cours d'eau du Pays Basque), des forêts (Iraty, Arbailles). L'idée de fond des différentes démarches engagées aujourd'hui par les collectivités par rapport à la biodiversité est de retrouver une certaine forme d'équilibre dans la relation homme – nature. L'esprit de Natura 2000 demande un temps long, un partage d'expertise combinant les données naturalistes et les données des activités humaines, une compréhension des enjeux et l'identification des bonnes pratiques qui permettent de concilier les activités et la préservation du patrimoine naturel sur ces espaces.



Les **lois Grenelle** ont introduit des obligations d'intégrer la préservation d'espaces nécessaires à la vie et au fonctionnement de biodiversité dans les outils d'aménagement via l'identification à différentes échelles territoriales de **Trames Vertes et Bleues**.

Afin de répondre à cette nouvelle exigence réglementaire, le Syndicat Mixte du SCOT de l'agglomération Bayonne Sud Landes se fixe deux ambitions : une ambition de développement mais également une ambition de préservation et de pérennisation de la qualité du cadre de vie en grande partie liée aux usages agricoles ou de gestion naturalistes des espaces non-bâties. Ainsi il a réalisé une démarche pour intégrer la conservation de la biodiversité dans le SCOT comme point de départ.

Les élus du SCOT ont décidé de lancer un diagnostic afin de pouvoir identifier les trames vertes et bleues du territoire mené par les deux CPIEs du littoral basque et du Seignanx, ainsi que la Mifeneq qui ont réalisé ce travail de diagnostic. Sur la base de ce diagnostic, les élus ont formalisés les objectifs et orientations pour concilier l'aménagement avec l'armature agro-environnementale définie comme « infrastructure majeure » par le SCOT, sur son périmètre et à chaque étape des projets de développement urbain (de la planification aux opérations d'aménagement). Ils ont défini une TVB permettant la reconnaissance des valeurs économiques, sociales, environnementales et culturelles de ces espaces.

Cette intégration de la Trame verte et bleue est aussi présente dans le cadre de la révision du SCOT de l'Agglomération Sud Pays Basque.



Corridor – trame verte



Réservoirs biodiversité - SCOTAB



Loutre

Depuis le début des années 2000, suite à des tensions entre les activités agropastorales et le développement croissant des activités de loisirs et tourisme sur la montagne, le Conseil de développement du Pays Basque avait formulé un Avis sur cette **problématique de la cohabitation des usages de la montagne**. Suivant l'une des préconisations de cet avis, les commissions syndicales (Baigorri, Cize, Ostabaret et Soule) se sont unies (association EHMEB) pour mener une réflexion collective et élaborer une **charte de développement durable de la montagne basque** en 2007 approuvée également par les 6 communautés de communes du territoire concerné. Parmi les enjeux guidant cette charte : le maintien durable de l'entretien de la montagne et la cohabitation en bonne intelligence des activités. Le **programme Leader 2007-2013** a constitué le cadre de la mise en œuvre d'une partie des actions de la Charte. Il a permis d'enclencher une dynamique de projets mais aussi de construire une réflexion collective et partagée entre élus et socio professionnels, entre acteurs des différents secteurs d'activité et des différentes vallées. Parmi l'une des actions phares de ce programme, l'animation d'une démarche autour du Guide de bonnes pratiques de la montagne basque, portée par l'association des 4 commissions syndicales, vise à développer des outils de gestion comme des actions de communication et sensibilisation pour anticiper les conflits d'usage et favoriser une meilleure cohabitation entre les différentes activités tout en préservant le patrimoine naturel.

Aujourd'hui, le changement climatique est, par exemple, à l'origine du déplacement de certaines espèces. L'enjeu est de préserver la biodiversité et ses capacités d'adaptation. Il est donc important de passer d'une perception encore statique à une vision plus complète et dynamique de la biodiversité.

La réflexion sur un Parc Naturel Régional pour la Montagne Basque

Le PNR, à l'initiative de la Région et des acteurs locaux, est un outil avec des moyens d'ingénierie dédiés qui a pour vocation de « protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueux de l'environnement ».

L'idée d'un PNR commence à germer chez plusieurs élus locaux de la montagne basque. Suite à l'élaboration de la Charte de développement durable de la montagne basque en 2007 et à la dynamique engagée par le programme Leader Montagne basque 2009-2014, les acteurs locaux se sont posés la question d'une gouvernance renforcée à l'échelle de la montagne basque. Ils souhaitent pouvoir porter de manière pérenne des projets structurants en matière de gestion multi-usage, de médiation/sensibilisation ou de transfrontalier, renforcer des pratiques d'innovation et d'expérimentation, et construire des liens de solidarité entre rural et urbain. Leur objectif est de garantir un développement durable de la montagne basque en pérennisant des activités humaines intégrées et respectueuses de l'environnement montagnard. C'est dans cette perspective, que les présidents du Conseil des Elus du Pays Basque, des 4 Commissions syndicales et des 6 intercommunalités ont interpellé en 2015 la Région en vue du lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un Parc Naturel Régional : un outil de structuration et de gouvernance qui pourrait tout particulièrement répondre aux enjeux et besoins spécifiques de ce territoire de montagne au sein du Pays Basque.

Partie 2 : Diagnostic partagé et enjeux

2.1- Des facteurs majeurs d'érosion du patrimoine naturel

En 2015, plus de 22 000 espèces animales étaient menacées dans le monde. Une espèce de mammifère sur quatre, un oiseau sur huit et plus d'un amphibien sur trois sont menacés d'extinction, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui présente chaque année sa liste rouge des espèces menacées dans le monde. Dans cet état des lieux, la France figure parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées : au total, 1013 espèces menacées au niveau mondial sont présentes sur son territoire, en métropole et en outre-mer.

Les cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité qui font l'objet d'un consensus scientifique et politique au niveau international sont : la destruction des habitats, la surexploitation des espèces, les pollutions, les invasions biologiques, le changement climatique.

DESTRUCTION DES HABITATS SOUS PRESSION DE L'URBANISATION ET DE L'AMENAGEMENT

Le patrimoine naturel du Pays basque s'avère être un atout indéniable pour son développement. Néanmoins, l'urbanisation du littoral, la concentration des flux et l'attractivité liée à l'image de « carte postale » sont des facteurs de destruction des habitats et de fragmentation des milieux naturels. L'urbanisation étalée, le développement des infrastructures de transports, les aménagements balnéaires font que cette pression est particulièrement importante sur la frange littorale qui concentre l'urbanisation et les infrastructures (routes, lignes ferroviaires, aéroport). L'attractivité des espaces naturels relictuels dans un contexte urbanisé entraîne par ailleurs une fréquentation humaine importante avec un piétinement fréquent et une perturbation importante des milieux.

Entre deux recensements de zones humides en Pays Basque (1998/2006), le CEN Aquitaine considère que **20% des zones humides ont disparu en 8 ans** : des zones humides associées au cours d'eau, des tourbières et bas des marais.

En plaine, des projets urbains (habitat, commerces) ou agricoles ont été réalisés sur des zones humides comblées et aménagées.

SUREXPLOITATION ESPECES & RESSOURCES

Il existe un exemple historique de surexploitation locale d'une espèce. Au XV^{ème} siècle, les pêcheurs basques chassaient systématiquement la baleine de Biscaye ou « baleine des basque » qui approchaient des côtes pour se reproduire. Un siècle plus tard, au XVI^{ème} siècle, la lente baleine noire avait presque entièrement disparu. Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques centaines d'individus, amenant cette espèce au rang du cétacé le plus menacé de disparition de la planète.

Aujourd'hui, à l'échelle mondiale, la FAO indique que 28 % des stocks halieutiques sont actuellement surexploités et 52 % pleinement exploités. Cette surexploitation au niveau global s'accompagne d'une modification qualitative des écosystèmes sous-jacents (effets en cascades sur le réseau trophique), certaines pratiques de pêche peuvent aussi affecter les habitats. Ce constat mondial masque cependant des disparités géographiques importantes et est à l'origine de nombreuses idées reçues.

Ainsi à l'échelle de l'Atlantique Nord-Est, une analyse portant sur les 85 principaux stocks suivis depuis 1960 par le Ciem (Conseil international pour l'exploitation de la mer) met en évidence que l'exploitation de ces stocks a décliné de façon significative pendant la dernière décennie et que leur niveau est revenu à celui des années 1970. Une forte décroissance de l'effort de pêche pendant la dernière décennie est aussi observée.

Les ressources exploitées localement présentent une distribution géographique qui dépasse largement le Pays basque ; aussi, ce constat s'applique-t-il à ces ressources et ce dans un contexte d'activité de la pêche très encadré (zones de pêche, périodes, TAC, engins).

Le sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg (2002) a fixé l'atteinte d'un niveau d'exploitation au Rendement Maximum Durable pour les espèces bénéficiant d'une estimation de stock. Sa mise en application progressive conduit à considérer désormais des niveaux de références plus contraignants pour l'exploitation. Cela a des impacts sur les pêches locales.

POLLUTIONS (EAU, SOLS, AIR)

Les pollutions ponctuelles (ex. marée noire) ou plus diffuses (ex. pesticides et engrais dans l'eau) sont d'origine diverses : activités domestique, agricole, industrielle, artisanale, ... et ces pollutions concernent tous les compartiments de la biosphère (eau, air, terre).

Les déchets en mer bien connus au large de la côte basque, constituent une pollution récurrente. De différentes natures et d'origine terrestre pour la plupart, ces pollutions sont à la fois des macro-déchets solides composés de plastique, de verre, de métal, de papier, de carton, de tissus et de bois et des pollutions chimiques telles que les hydrocarbures, les pesticides, les détergents, les médicaments.

Les dégazages en mer des pétroliers impactent notamment les oiseaux marins. Durant l'hiver, de nombreux oiseaux pélagiques mazoutés s'échouent sur les plages et sont récupérés dans le centre de soin Hegalaldia à Ustaritz.

INVASIONS BIOLOGIQUES

La prolifération d'espèces "invasives" est devenue un problème de plus en plus prégnant à mesure que les échanges internationaux se sont accrus. Ces espèces introduites volontairement ou pas, colonisent des sites et concurrencent la flore ou faune locale. La lutte contre leur développement est souvent complexe et coûteuse.

Par exemple : l'herbe de la Pampa, le frelon asiatique, le vison d'Amérique, la perche du soleil, l'écrevisse américaine, la renouée du Japon, l'érable negundo, l'ailante, l'ambrosie...

Avec les espèces transitent les maladies. Les épisodes de pandémies mondiales telles que la grippe aviaire en 2007, la maladie de la langue bleue du bétail en 2008, la grippe porcine en 2009,... sont autant d'exemples.

Il faudra aussi composer avec des déséquilibres qui favoriseront les pullulations de ravageurs : chenilles (processionnaire, cirphis, pyrale), campagnols, hannetons..

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique exerce une pression supplémentaire sur la diversité biologique. Certaines espèces animales et végétales seront amenées à se développer et d'autres à disparaître ou à migrer, selon leur capacité d'adaptation.

En milieu marin, la hausse des températures de l'eau s'accompagnera probablement d'une modification des espèces présentes dans le sud du golfe de Gascogne.

Des travaux menés sur l'Aquitaine montrent que des espèces préférant les eaux froides (ex. le pingouin torda) tendent à se raréfier alors que des espèces liées aux eaux tempérées chaudes (ex. le dauphin commun) affichent une tendance à la hausse de leurs populations avec l'évolution du climat.

L'arrivée de poissons de mer d'affinités tropicales comme la carangue coubali, la sérieole limones est également observée.

En milieux ouverts, les populations des espèces de graminées originaires de pays tropicaux et subtropicaux (plantes en C4 : paspale dilatée, paspale distique, sporobole tenace) voient leur population progresser en milieu urbain le long des voies de communication, dans les prairies et les espaces verts du Pays Basque depuis 5 à 10 ans environ. La présence accrue d'espèces annuelles (les sétaires), caractéristique des zones méditerranéennes (les espèces doivent assurer leur cycle de reproduction en 8 mois) témoigne de perturbations climatiques et anthropiques exacerbées. Ces changements semblent plus importants en Aquitaine que sur le reste du territoire métropolitain.

2.2- Des mutations sociétales impactant le patrimoine naturel

Avec la crise des ressources naturelles, la désindustrialisation, l'accroissement des inégalités sociales et territoriales, les phénomènes de métropolisation, la révolution du numérique, le vieillissement de la population... Nous assistons à des mutations profondes de notre société. Le Pays Basque n'échappe pas à ces phénomènes, qui sont parfois même plus importants qu'au niveau national sur les questions tel que le vieillissement de la population, la littoralisation de l'urbanisation, le desserrement des familles, le manque de place pour les jeunes...

De nombreux modèles sont en crise et ils constituent à la fois des facteurs de risques supplémentaires mais aussi de réelles opportunités pour faire autrement... L'heure est à la transition de mode de développement et d'aménagement, de mode de production et de consommation.

TRANSITION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Dans cette crise économique globale, il existe de réelles aspirations dans la société basque pour une économie « au service de l'homme », à travers notamment l'économie sociale et solidaire (ESS). L'ESS est porteuse d'innovation économique et sociale, mais aussi d'ancrage territorial, au moment où la relocalisation de l'économie devient une nécessité. Elle est réputée plus résiliente et plus apte que « l'économie classique » à produire des externalités favorables au territoire (emploi local, qualité environnementale et sociétale).

La protection de l'environnement et la biodiversité sont des champs investis depuis de nombreuses années par l'économie sociale et solidaire. Favoriser de nouvelles formes de coopération, d'hybridation (entre entreprises, entre filières, entre économie sociale et solidaire et économie classique, en lien avec la recherche), développer les partenariats public/privé permettant de donner naissance à des économies innovantes offrant des réponses aux enjeux du territoire. Le Pays Basque dispose pour cela, d'un terreau très favorable. Il existe une vraie économie militante (démarches agricoles de qualité, épargne solidaire, Scop/Scic, milieu associatif, monnaie locale...), des expériences et initiatives nombreuses ancrées sur des valeurs fortes, une identité et un sentiment d'appartenance mobilisateurs.

TRANSITION ECOLOGIE & ENERGETIQUE

Après la tenue de la COP21 en France en décembre 2015, les défis liés au changement climatique et à la raréfaction des énergies fossiles et des ressources de manière générale sont mis en lumière. La loi sur la Transition énergétique voté à l'automne 2015, donne un nouveau cadre à la France pour l'adaptation de ses territoires et la transition des modes de vie et d'organisation qui devient une nécessité. La loi sur la Biodiversité va permettre de renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les décisions publiques et privées d'aménagement.

En février 2015, le Ministère de l'Ecologie a labellisé le Pays Basque « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) pour son projet réunissant le Conseil des élus, la Communauté de communes Garazi Baigorri et la Communauté de communes de Soule Xiberoa.

Ce label vient distinguer un travail mené depuis plusieurs années par les élus et la société civile du Pays Basque dans le développement territorial durable : agriculture de qualité, préservation de l'eau et de la biodiversité, démarches collectives de maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables. Le Conseil de développement et le Conseil des élus du Pays Basque partagent la conviction que dans les prochaines années, la transition écologique et énergétique sera un levier majeur de mutation du territoire. Leur souhait est donc de définir une feuille de route collective pour vivre ces transformations et les accompagner afin de catalyser les externalités positives de ces changements (économiques, sociétales et environnementales).

TRANSITION FINANCIERE

Dans un contexte de crise économique générale, les entrées financières des collectivités publiques chutent et de fait contraignent l'action publique. Sur les questions de la gestion de la biodiversité, la réduction des dépenses de l'Etat se traduit aussi par la réduction des effectifs des offices de l'Etat : ONF, ONEMA et ONCFS.

Sur les financements des actions concernant le patrimoine naturel, les exemples de baisse de crédits sont nombreux : un 10^e programme de l'Agence de l'Eau qui abonde son aide financière aux zones humides, la diminution des crédits de l'Etat sur ces aspects, la fin des programmes européens et réforme des crédits structurels réorientés vers d'autres priorités (énergie, PME,...).

Ces difficultés financière et organisationnelle touchent en cascade de nombreuses associations du territoire (Hegalaldia, CEN Aquitaine,...).

A contrario, il faut rappeler que les aides agricoles (UE, Etat, collectivités territoriales) ont été en partie (réorientée) en faveur du développement de l'agro-écologie et d'une agriculture plus « verte ».

TRANSITION INSTITUTIONNELLE

Depuis 2008, l'Etat a engagé l'acte 3 de la décentralisation avec notamment la création de nouvelles grandes régions et métropoles et la rationalisation de l'intercommunalité.

Concernant le redécoupage régional, le Pays Basque se retrouve dans la plus grande Région de France qui rassemble les périmètres des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Cette réforme institutionnelle s'accompagne également d'une répartition des compétences de chacun : à la Région de faire les schémas, aux collectivités d'imaginer les projets, à l'Etat de faire la police.

A la suite du vote de la loi NOTRe, une nouvelle carte intercommunale doit voir le jour dans chaque département au 1^{er} janvier 2017.

Une nouvelle gouvernance se mettra en place en Pays Basque. Elle aura des impacts sur le travail collectif à mener sur le patrimoine naturel.

Avis – 4 mai 2016

Patrimoine naturel : un défi pour la société basque

Iritzia – 2016ko maiatzaren 4a

Ondare naturala : Euskal aizartearen erronka

2.3- Un diagnostic AFOM sur la base des éléments de contexte, de l'état des lieux et des interventions d'experts.

ATOUS <ul style="list-style-type: none">- Richesse exceptionnelle du patrimoine naturel- Présence d'une agriculture vivante et de qualité- Réseau de sites remarquables à l'échelle du Pays Basque (32 sites Natura 2000)- Nombreuses structures (associations, laboratoires de recherche,...) investies dans le patrimoine naturel local- Image plus que positive du patrimoine naturel du Pays Basque- Poids économique des activités en lien direct avec la nature- Retard rattrapé dans la connaissance scientifique de la biodiversité- Implication accrue des acteurs de l'économie sociale et solidaire- Avance dans la sauvegarde du patrimoine génétique du territoire par des associations d'agriculteurs et des conservatoires locaux.- Territoire transfrontalier avec des partenaires dynamiques- Existence d'autres patrimoines (bâti, culturel,...)	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none">- Patrimoine naturel exceptionnel vécu sous l'angle de la contrainte- Faible portage politique de la question de la biodiversité- Une communication sur la biodiversité et le patrimoine naturel qui atteint des publics déjà sensibilisé- Peu d'organisation entre les acteurs, parfois des concurrences- Manque de culture de l'aménagement du territoire- Faible appétence du monde rural sur les questions de biodiversité- Territoire marqué par des problèmes spécifiques (espèces envahissantes, sensibilité plus grande au changement climatique)- Manque de moyens financiers et humains dans structures- Manque de formation des acteurs (élus, socio professionnels)- Manque de bénévoles, d'observateurs- Image carte-postale qui masque les problèmes environnementaux- Manque de relations transfrontalières sur la connaissance et la gestion
OPPORTUNITES <ul style="list-style-type: none">- Obligations réglementaires pour la biodiversité (SDAGE, Natura 2000).- Réforme de la PAC / prise en compte de l'environnement- Professionnels de la pêche, « sentinelles » du milieu marine (ex. Iliga)- Prise de conscience locale croissante sur l'importance de protéger et valoriser les ressources naturelles et implication d'acteurs- Acte 3 de la décentralisation : clarification des compétences- Des acteurs locaux plus nombreux à s'impliquer (collectivités, fédérations)- De stratégies et outils de planification (SNB, SRCE, SCOT, TVB)- Des actions pédagogiques auprès des jeunes publics- Mémoire collective mieux valorisée (émissions de Gure Irratia, Itsas begia)	MENACES <ul style="list-style-type: none">- Littoral sous pression de l'urbanisation et des infrastructures- Artificialisation des milieux proches de l'Agglomération littorale- Banalisation de paysages par une construction mal maîtrisée- Pollutions atmosphériques, lumineuses, des décharges,...- Réduction des budgets des collectivités (dotation d'état notamment)- Déprise agricole ou intensification selon les zones- Société urbaine de loisirs avec un rapport à la nature distancié- Fin des programmes européens et réforme des crédits structurels réorientés vers d'autres priorités (NRJ, PME, NTIC....)

2.4- Trois enjeux majeurs pour les années à venir

Bénéficiant d'un cadre singulier (climat, relief, maintien des activités traditionnelles), le Pays Basque est un territoire rare dans l'Hexagone au sens où il est marqué à la fois par une biodiversité très variée, une originalité biologique certaine, et une abondance des populations animales et végétales attestant d'une bonne gestion de l'espace.

Pour autant, ce territoire n'échappe pas à de nouveaux problèmes liés à la mondialisation des échanges (changement climatique, arrivée de nouvelles espèces, transformation de l'agriculture, banalisation des paysages, terrains convoités par l'économie touristique) qui risquent d'affecter ce patrimoine sans que la société n'y prête attention.

Il paraît donc nécessaire de convaincre les décideurs, d'impliquer la société civile, les habitants de ce pays et les visiteurs que ce patrimoine spécifique est à préserver et transmettre. L'enjeu majeur est de hisser l'attention portée au patrimoine naturel à la hauteur de la richesse qu'il apporte (au même titre que le patrimoine culturel et toutes les autres ressources du territoire) et de ne plus considérer ce bien commun comme une charge mais bien comme une chance pour notre société en termes de santé, de développement économique.

Le fil rouge est de **faire du patrimoine naturel un élément à part entière de l'identité et de l'attractivité du Pays Basque** (au même titre que le patrimoine culturel est un élément fort de l'identité basque) compte tenu à sa remarquable richesse, diversité et spécificité. D'où la nécessité de préserver cette richesse locale, non délocalisable et socle du développement socio-économique local.

Ainsi, trois enjeux se dégagent autour de ce fil conducteur :

1^{er} enjeu : La pérennisation de l'observation et le partage de la connaissance sur le patrimoine naturel

La connaissance et l'amélioration des connaissances du patrimoine naturel passent par la production de savoirs. Cette production est conditionnée par le maintien et le développement de structures locales de recherche, d'observation, des tissus associatifs largement impliqués sur le terrain.

Parfaire cette connaissance passe par l'identification des caractéristiques et des points forts du patrimoine naturel, à toutes les échelles (intérieur / côte), et notamment l'identification de domaines non (suffisamment) pris en compte (ou à risques), comme par exemple l'approche paysagère de ce patrimoine.

La deuxième clé de cet enjeu est le partage de cette connaissance. Sa mise à disposition, sa valorisation et sa lisibilité auprès de tous les publics doit être renforcé (révéler ce patrimoine naturel) et développer la sensibilisation des publics.

Les acteurs de la recherche « académique » doivent aussi s'impliquer dans le transfert et s'engager dans les dispositifs de partage.

Le partage de la connaissance suppose de créer les conditions de rencontre, des temps d'appropriation, de la sensibilisation, de la formation dans une perspective d'échange et de croisement des regards, des pratiques et expériences entre acteurs du territoire.

2^{ème} enjeu : La prise en compte du patrimoine naturel dans les politiques de développement et d'aménagement du territoire

La nature est habitée et non pas sous cloche. Le vivant évolue sous l'influence de l'homme mais pas seulement. La question de la gestion et de la conservation du patrimoine naturel est centrale pour élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion (par milieu, par espèce, par habitat,...) et l'intégration/prise en compte de ces enjeux dans les schémas d'aménagement (en zones urbaine comme rurale). Dans une optique de conservation, de protection, de lutte contre l'érosion, la pollution, les espèces invasives, il est important d'impliquer tous les acteurs dans les plans de gestion (phase de construction et d'animation) et de les responsabiliser sur des actions pouvant les concerner.

Mais le patrimoine naturel est aussi en dynamique perpétuelle et l'enjeu des outils de planification aujourd'hui plus que jamais est de préserver les capacités d'adaptation des espèces dans des contextes de changement plus globaux tel que le changement climatique.

Il s'agit d'élaborer une stratégie de gestion de l'ensemble du territoire, en adoptant une vision dynamique du patrimoine naturel et en prenant en compte le caractère évolutif et adaptatif des écosystèmes (et des espèces constitutives) et de l'intégrer de la planification à l'urbanisme opérationnel.

L'enjeu réside aussi dans la façon de trouver les leviers d'actions et l'articulation des politiques publiques dans le cadre des compétences de chacune des collectivités : la Région avec l'agriculture et les réserves naturelles ; le Département en charge de la préservation des Espaces Naturels Sensibles et des espaces de protection agricole, les intercommunalités et les communes sur les projets d'aménagement et le droit du sol.

3^{ème} enjeu: L'appropriation du patrimoine naturel par tous et dans toutes ses dimensions

La valorisation scientifique, la valorisation grand public, la valorisation touristique sont autant de voies déjà empruntées mais à renforcer, à rendre plus lisibles et cohérentes, à structurer selon des axes forts et complémentaires.

L'océan et le littoral avec des activités de recherches dédiées (structures de recherche académique et centres de recherche), des outils de découverte grand public (musée de la mer, cité de l'océan, domaine d'Abbadia), des événements festifs (ex : Fête de la Corniche basque), une valorisation touristique (destination côte basque, tourisme balnéaire) et une filière économique autour de l'océan qui se structure (la glisse, le nautisme,...) mais aussi des démarches collectives pour la valorisation de la filière pêche maritime et estuariennes locale, de ses acteurs, du patrimoine maritime local et de l'environnement marin (Fêtes « Si l'Adour m'était conté », « Fête du port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure », visites des ports, ...).

La campagne avec une montée en puissance d'une agriculture de qualité à améliorer avec des pratiques de protection des sols et agro-écologiques pour les populations locales et les touristes, l'agritourisme qui se développe, les aménités des paysages recherchés par les populations locales et touristiques.

La montagne, avec là encore de multiples usages agropastoraux, touristique s'appuyant sur le patrimoine naturel (ex : séjours tourisme ornithologique aux Chalets d'Iraty), de création culturelle sensibilisant à la valeur et au respect du patrimoine naturel et culturel (ex : sentier sculptural de Marmau, spectacle les Pheillus des Pyrénées, mise en valeur des sites préhistoriques, des anciennes mines...).

Outre cette approche par grands ensembles, la valorisation de la nature ordinaire, de la nature urbaine, de la nature des jardins est capitale car c'est le vivant du quotidien, du proche. La structuration et le soutien à la valorisation et la sensibilisation des habitants à cette nature sont essentiels. Ils passent par des offres pédagogiques, des parcours urbains, des programmes de science participative dans l'environnement proche, particulier, privé (les jardins, les mares, les trognes..).

L'enjeu réside aussi dans la façon de créer les synergies entre les acteurs pour valoriser le patrimoine naturel. Le living lab qui est une méthodologie où citoyens, habitants, usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et d'innovation semble une approche qui stimule les collaborations entre des profils hétérogènes de personnes dans le but de développer des découvertes inattendues. Un Living Lab regroupe des acteurs publics, privés, des entreprises, des associations, des collectivités, des acteurs individuels, dans l'objectif de tester « grandeur nature » des services, des outils ou des usages nouveaux. Il s'agit de sortir la recherche des laboratoires pour la faire descendre dans la vie de tous les jours. Il s'agit de favoriser l'innovation ouverte, partager les réseaux et impliquer les utilisateurs dès le début de la conception.

Partie 3 : Propositions d'orientations & d'actions

Pour conclure cet AVIS, plus que des préconisations, il est proposé ici un programme stratégique formulé en axes et sous-axes, à partir desquels il sera possible de construire un véritable plan d'actions.

Ces propositions s'adressent à la diversité des acteurs concernés par les enjeux du patrimoine naturel :

→ **les membres d'associations et de structures d'experts et de scientifiques** investis dans la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel local.

→ **les élus des collectivités locales et territoriales** qui sont en charge des politiques publiques pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets et les territoires.

→ **les entreprises et professionnels** de l'**agriculture**, de la **pêche**, du **tourisme**, de l'immobilier, de l'aménagement et de toutes les activités du territoire qui travaillent chaque jour en tant que gestionnaires, parfois propriétaires d'une image, d'un espace, d'un produit en lien direct avec la richesse du patrimoine naturel du Pays Basque.

→ **les acteurs culturels** du Pays Basque qui œuvrent chaque jour pour faire vivre des approches sensibles de l'homme et de son environnement.

→ **les enseignants et formateurs** qui transmettent la connaissance et forgent les jeunes esprits.

AXE 1 : Développer le partage de la connaissance du patrimoine naturel

Il s'agit de poursuivre et de renforcer la connaissance, la vulgarisation, la sensibilisation, la communication, la découverte du patrimoine naturel en Pays Basque.

Cet axe de travail se traduit notamment par le maintien des structures et des programmes de recherche et d'observation implantées localement ou ayant des suivis locaux qui travaillent sur différents éléments naturels du Pays Basque (milieux marins et littoraux, systèmes montagnards, migration, systèmes aquatiques d'eau douce, systèmes agricoles, etc).

Axe 1.1 Pérenniser le réseau d'acteurs impliqués dans la valorisation du patrimoine naturel.

Dans la continuité des travaux menés par le groupe patrimoine naturel du Conseil de développement, ce réseau aurait pour rôle d'organiser, de diffuser les informations relatives au patrimoine naturel (données, dispositifs, projets).

Ce réseau pourrait aussi accompagner et soutenir des acteurs (collectivités, associations, écoles) à la conception et/ou la diffusion d'outils pédagogiques permettant sensibiliser au patrimoine naturel et culturel du territoire.

La diffusion des connaissances est primordiale pour connaître les richesses du territoire. Le portail du patrimoine naturel du Pays Basque, créé en parallèle des travaux menés par le groupe, est en ce sens un premier outil.

Un des objectifs très concrets du réseau serait d'alimenter le site et d'actualiser les informations du portail Internet sur le patrimoine naturel du Pays basque.

Le réseau pourrait aussi aider à faire émerger des actions de valorisation du patrimoine naturel : sorties, conférences, expositions. Il organiserait aussi des actions de communication et de promotion pour faire connaître ces outils et encourager leur utilisation.

Il serait également garant de la valorisation d'espèces patrimoniales en termes de diffusion de la connaissance, d'études spécifiques et de protection. En particulier des espèces telles que la betizu ou la sasi-ardi bien mal connues et valorisées, mais aussi toutes autres espèces animales ou végétales (notamment en lien avec l'agriculture) spécifiques au territoire.

Les espèces disparues (Grand pingouin, Baleine franche) sont aussi un élément constitutif du patrimoine naturel du pays basque et pourront être valorisées dans les outils développés.

Ce réseau pourrait démarrer son actions en se centrant sur des espèces en nombre limité (moins de 10) mais à haute valeur symbolique.

Axe 1.2 Valoriser la connaissance scientifique en Pays Basque et sa mise en réseau

En relation étroite avec les comités existants aux échelons territoriaux supérieurs et notamment le comité scientifique régional, la mise en place d'un comité local interdisciplinaire permettrait de mieux valoriser la connaissance sur le patrimoine naturel du Pays Basque. Sans constituer un nouvel observatoire, ce comité pourrait actualiser un tableau de bord de la connaissance du patrimoine naturel du Pays Basque avec une entrée faune, flore, milieux et une entrée territoriale.

Ce tableau de bord de la connaissance local permettrait de recenser les programmes en cours, les observatoires qui produisent de la donnée en Pays Basque.

Sur la base de cet outil, le comité aurait pour rôle de favoriser le développement de programmes de connaissance sur des manques identifiés de groupes biologiques particuliers aux habitats remarquables, les zones fonctionnelles, les connectivités écologiques entre cours d'eau et eaux marines. Il pourrait ainsi faire des propositions de sujets de recherche aux unités de recherche locales en lien avec les besoins de connaissance du territoire.

Ce comité pourrait également être force de propositions pour le développement de projets transfrontaliers sur la connaissance et la valorisation d'espèces emblématiques et/ou symboliques (chauve-souris, merlu, rapace diurne et nocturne, chêne, hêtre, salmonidés).

Ce comité aurait aussi pour rôle de veiller à la prise en compte de thèmes plus transversaux tels que les effets des changements climatiques sur l'évolution des milieux et de la biodiversité (disparition et apparition d'espèces) entre la péninsule ibérique et l'Europe occidentale, les espèces envahissantes, les liens entre la santé et l'évolution de la biodiversité.

Enfin, ce comité pourrait mettre en place des actions pour permettre un retour de la connaissance produite par des projets de recherche menés par des laboratoires de recherche extérieurs au territoire. Chercheurs allemands, belges, espagnols et autres sillonnent le Pays Basque en effectuant des observations voire des prélèvements mais il y a peu de retour vers le territoire sur les résultats de leur travaux.

Ce comité veillera à assurer une bonne liaison avec les scientifiques d'Hegoalde.

Axe 1.3 Développer le recours aux sciences participatives (acteurs, citoyens...)

La science participative connaît un essor depuis quelques années. Les acteurs de terrain ou les simples usagers peuvent ainsi participer à la collecte de données opérationnelles d'intérêt public. Par exemple des réseaux d'observateurs volontaires sont mobilisés pour la collecte de données dans des projets de recherche participative pour le suivi de populations (MNHN, INRA,...).

En Pays Basque, il existe de nombreuses initiatives.

A titre d'exemple, on peut citer les opérations suivantes. « Un Dragon ! dans mon jardin ? » porté par les CPIEs pour repérer les espèces locales d'amphibiens ou encore « la Chasse aux œufs de raie » pour le suivi des populations de sélaciens.

Autre exemple, l'association Surfrider Foundation a mis en place une carte participative des pollutions, un réseau de « watermen » testeurs et de gardiens de la côte.

De même, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) d'Aquitaine a mis en place un système de collecte de données d'observation des espèces endémiques ou envahissantes (par smartphone).

Le développement des sciences participatives en Pays basque pourrait constituer un objectif partagé du comité scientifique local et du réseau d'acteurs de la valorisation du patrimoine naturel. Au-delà des apports pour la recherche et la connaissance du territoire, de telles initiatives constituent un moyen d'implication des citoyens. Elles doivent être encouragées et favorisées par les pouvoirs publics.

AXE 2 : Faire du patrimoine naturel un socle des politiques de développement et d'aménagement du territoire

De puissants leviers sont dans les mains des élus locaux, ce qui rend nécessaire leur engagement dans ses politiques publiques. Etant donné la dynamique du patrimoine naturel (connectivité des espaces, migration des espèces), il est essentiel que les collectivités se dotent d'une stratégie d'intervention coordonnée sur le long terme, en dépassant les actions ponctuelles ou réalisées en fonction d'opportunités. Il est également nécessaire de favoriser le maintien de la biodiversité dans tous les secteurs d'activités (agriculture, urbanisme, infrastructures, tourisme..) et dans les outils d'aménagement (documents d'urbanisme)... La préservation de la biodiversité doit enfin s'appuyer sur l'implication active de tous les acteurs du territoire, et les élus doivent être les promoteurs, initiateurs et animateurs de démarches collectives.

Axe 2.1 Favoriser l'intégration du patrimoine naturel dans l'aménagement du territoire

A l'instar des armatures urbaines ou d'infrastructures qui guident les choix et projets d'aménagement des élus, l'armature éco paysagère du Pays Basque composée d'espaces naturels, agricoles et forestiers devrait constituer le socle de l'aménagement du Pays Basque.

Les lois Grenelle ont véritablement amorcé la prise en compte de la biodiversité et des espaces libres d'urbanisation dans les documents d'aménagement et d'urbanisme qui portent désormais mal leurs noms car ils sont aussi des documents de planification, de préservation, et de valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Tous les élus n'ont pas encore perçu l'ampleur de ces changements. Cette situation évolue mais encore doucement. D'où l'importance de l'ingénierie auprès des collectivités (à l'instar du travail mené par le CAUE64, par exemple).

Mis à part le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, il n'existe pas de schéma local obligatoire définissant un projet de valorisation du patrimoine naturel sauf à ce que les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi) le portent. Le SCoT de l'agglomération de Bayonne Sud Landes porte une ambition de changement de pratique et d'inversion du regard en considérant les espaces agricoles, naturels et forestiers comme une « infrastructure majeure » et non plus comme une valeur d'ajustement des capacités de développement. Les PLUi sont en ce sens une véritable opportunité pour répondre à la définition d'un projet commun et concerté en faveur du patrimoine naturel et de ses liens avec les activités humaines. Les espaces naturels sont souvent des espaces publics, ils constituent un patrimoine commun. Ils sont ainsi des espaces de solidarité, accessibles au plus grand nombre et en particulier aux plus démunis qui n'ont pas forcément accès à un espace de nature privatisée (jardin).

Axe 2.2 Développer les outils de gestion des paysages, des espaces naturels, agricoles et forestiers

Les collectivités locales, outre leur action en termes de planification, ont un rôle majeur à jouer en tant que propriétaires et gestionnaires d'espaces. Les collectivités locales sont souvent gestionnaires d'espaces naturels (forêts communales, zones humides,...).

Le plan de gestion est l'outil de base qui permet de planifier et coordonner les actions visant à préserver le patrimoine naturel d'un espace naturel protégé ou non (ex : Analyses génétiques sur *Malus sylvestris* en forêt d'Ustaritz). Cette gestion doit être pensée en « multiusages » car il y a souvent une superposition d'outils uni-sectoriels qui ne prennent pas en compte les autres activités.

Les élus du Pays Basque ont tout intérêt à bien gérer le patrimoine naturel local car le territoire est gagnant en termes d'image, de communication, d'attractivité, d'emplois, de développement du tourisme, de cadre de vie et de paysage, de préventions des risques sanitaires.

Des collectivités se sont engagées dans la protection et la gestion du patrimoine naturel à travers la gestion d'espaces naturels remarquables ou de parcs naturels urbains. Des associations du territoire telles que le CEN jouent un rôle important auprès des collectivités de projets de conservation.

Pour autant, il existe sur le territoire des espaces aujourd'hui sous-protégés réglementairement et/ou menacés (landes d'Hasparren, forêt de ravins, herbiers à zostères, prairies permanentes, zones humides) et qui mériteraient la mise en place de plans de gestion ou de sauvegarde en cohérence avec les mesures qui s'y appliquent aujourd'hui (PAEC/MAEC, conditionnalité des aides à l'agriculture). Avec l'aide des scientifiques locaux et des associations naturalistes, il serait opportun d'établir une typologie et une cartographie des espaces remarquables exclue des dispositifs en vigueur et de proposer des outils de conservation / gestion à mobiliser en priorité sur certains espaces menacés.

Les espaces naturels publics gérés sont bien souvent des lieux de pédagogie. Les élus avec l'appui de leurs techniciens et d'associations locales proposent souvent des supports pédagogiques décrivant le patrimoine naturel local (sentiers, affichage, animations). Ces démarches permettent le renforcement des liens entre élus, société civile et monde scientifique (académique ou non). Dans cette logique, des "chantiers citoyens", sont aussi imaginés pour la gestion de ces espaces et impliquent ainsi différents publics dans des actions très concrètes de gestion des espaces (nettoyage des plages, nettoyage des berges, plantations, arrachage et piégeage de nuisibles). C'est le cas de la démarche « auzolana » par exemple, un entretien participatif des routes communales à Behorleguy. La sensibilisation à l'arrachage de certaines invasives (herbe de la pampa par ex) reste très en retrait par rapport à ce qui a été initié dans d'autres départements.

Axe 2.3 Développer l'évaluation des politiques publiques sur la gestion de la biodiversité et du patrimoine naturel

Dans une perspective d'amélioration continue et de valorisation des efforts entrepris par les collectivités publiques, il est nécessaire de mettre en place des outils d'évaluation pour mesurer

les progrès établis et actualiser les priorités d'action. Des tableaux de bords avec des indicateurs partagés permettraient de :

- mieux connaître et suivre l'état de la biodiversité sur le territoire (caractéristiques de la biodiversité, pressions qui s'exercent sur elle, impacts sur les services qu'elle fournit), et ses enjeux ;
- suivre et évaluer les dispositifs et moyens mis en œuvre pour y répondre ;
- rapporter et communiquer sur les progrès accomplis ;

Pour accompagner les collectivités dans cette démarche, l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées a élaboré un premier travail pour identifier des indicateurs territoriaux de la biodiversité, déclinables à différentes échelles territoriales. Il serait intéressant de partager ce travail sur les indicateurs de biodiversité avec les acteurs du Comité scientifique local et du réseau des acteurs de la valorisation du patrimoine naturel.

Une démarche collective associant des chercheurs, des décideurs politiques, des responsables associatifs, des techniciens, et donnant lieu à des échanges sur les dernières avancées de la recherche, des dernières observations des riverains, des antécédents au cours de l'Histoire (mémoire), des actions concrètes déployées par espace constituerait un outil pilotage participatif précieux pour accompagner l'engagement des élus.

AXE 3 : Intégrer les services rendus par les écosystèmes dans les filières économiques locales

Les sociétés dites modernes se sont largement affranchies en apparence de la nature et en particulier de sa composante vivante. Néanmoins, une part importante de l'activité humaine participe au fonctionnement des écosystèmes et interagit avec la biodiversité, cette activité ayant souvent une composante économique.

Le modèle économique actuel intègre peu le maintien voire la restauration de la biodiversité indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes, et consomme de manière excessive les ressources naturelles.

Une prise de conscience de certains acteurs économiques est en cours avec des démarches telle que la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), le développement des éco-activités, le développement d'outils tels que l'analyse des cycles de vie des produits (ACV) et l'économie circulaire, les interrogations sur les moyens et la localisation des productions, les déchets d'activité, l'efficacité de l'utilisation des ressources, etc. En agriculture, la notion de multifonctionnalité de l'agriculture a pris corps dans les années 90, suivi de l'appropriation des fondements du développement durable, et depuis 2012, l'accent est mis sur la redécouverte de l'agro-écologie (« produisons autrement »).

Ces approches restent cependant parcellaires et il semblerait important de conduire une réflexion économique sur le patrimoine naturel de ce territoire en révélant les opportunités de développement et les prudences / vigilances à avoir pour ne pas tuer la « poule aux œufs d'or ».

Axe 3.1 Accompagner les agriculteurs dans la prise en compte du patrimoine naturel dans leurs pratiques

Les agriculteurs représentent 6 % des actifs et utilisent près de 80 % du territoire. Ils interviennent donc largement sur le modelage des paysages. Ainsi le niveau de biodiversité est étroitement lié à leurs pratiques.

Pour une large partie du territoire, le patrimoine naturel est lié aux agriculteurs (4500 fermes et 8500 actifs) et à leurs pratiques (pastoralisme, productions végétales peu intensives...).

Il est essentiel de promouvoir un modèle d'agriculture durable, respectueuse de l'environnement, axée vers les produits de qualité. Ces évolutions doivent s'appuyer sur la sensibilisation, la formation des agriculteur afin de maintenir une activité agricole tout en proposant des programmes de formation aux agriculteurs pour encourager les pratiques favorables au maintien des milieux, à la bonne gestion des effluents d'élevage par rapport aux rivières et aux zones humides, à la protection de la richesse du sol, à la limitation des massifications de monoproductions.

Toutes les organisations agricoles (CIVAM BLE, CA64, EHLG, FDCUMA, GDS64..) sont mobilisées sur ces objectifs.

On peut citer la démarche « Eau et Bio » animé par Biharko Lurraren Elkartea sur le bassin versant des Nives ou encore le défi de l'agroforesterie lancé par Euskal Herriko Laborantza Ganbara pour mieux valoriser la place de l'arbre dans les fermes.

Des programmes de formation et de développement de chantiers avec la profession agricole sont en cours en Pays Basque comme par exemple le projet ATOUS mené entre le GIS-ID64 et le CPIE Pays basque sur les prairies naturelles. C'est le cas également sur le bassin versant des Nives, des formations sont proposées pour les bonnes pratiques par rapport à la ressource en eau ou encore pour impulser des conversions en bio,...

Certains groupes d'agriculteurs œuvrent également sur le champ des semences par de la collecte, des échanges et l'utilisation de semences locales et semences anciennes (ex. semences de plantes prairiales, haricot rouge).

Il serait ainsi intéressant de capitaliser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité pour impliquer la profession agricole dans la conservation de la biodiversité sauvage et de la biodiversité domestique (variétés anciennes, races locales) et favoriser leur diffusion.

Il est essentiel de prendre en compte les meilleures pratiques agricoles et agro-écologiques, de réhabiliter et réutiliser les arbres têtards, de réimplanter les arbres fruitiers dans les vergers, les haies et de réintroduire les races domestiques locales.

La voie d'avenir repose sur le développement des milieux agricoles résilients en créant des écosystèmes protecteurs à l'aide d'une forte diversité de variétés entomologique, fongique, dans le sol et dans l'espace, ceci dans un environnement protégé et lui-même favorable à la biodiversité.

Axe 3.2 Inciter les acteurs du tourisme à mieux valoriser le patrimoine naturel auprès de leurs clientèles et dans leurs pratiques

Chef d'entreprise touristique ou gestionnaire d'un équipement, intervenant extérieur ou guide ancré dans un territoire, promoteur d'une destination, chaque acteur du tourisme en Pays Basque

a un intérêt individuel et collectif à intégrer la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel local dans son action.

Intégrer la conservation du patrimoine naturel dans la stratégie et l'action au quotidien est en effet une condition nécessaire pour sauvegarder et améliorer l'attractivité de la destination Pays Basque qui est basée largement sur deux piliers majeurs du patrimoine naturel local que sont l'Océan et la Montagne.

De plus, les visiteurs sont de plus en plus sensibles à l'environnement ; si l'écotourisme reste encore une niche, la qualité des paysages et l'authenticité des terroirs sont une demande essentielle des touristes.

Le tourisme peut devenir une activité « à biodiversité positive ». Il peut permettre une prise de conscience de l'importance et de la fragilité du patrimoine naturel par la contemplation, la découverte et l'éducation. Certains sites en Pays Basque ont adapté cette approche, c'est le cas de sites de montagne qui développent du tourisme aviaire sur les cols basques (Orgambideska, projet Lizarieta, lâchers Hegaladia au sommet de la Rhune,...).

Des offices de tourisme locaux proposent par exemple des loisirs « nature » (rafting, canyoning, randonnée...), il serait important de les amener à compléter ces offres par des découvertes du patrimoine naturel local et sensibiliser les visiteurs aux gestes dans la nature qui permettent de préserver le cadre de qualité qu'ils ont recherchée pour leurs pratiques.

Il serait important de compléter les parcours (visites, randonnées) et de sensibiliser les guides (toutes catégories) à la prise en compte des actifs naturels et du patrimoine naturel.

Sous l'impulsion du Cluster Goazen, il serait intéressant de mener une animation pour les entreprises du tourisme et les inviter à s'engager dans une démarche qui vise à :

- Valoriser la destination Pays Basque sous l'angle "tourisme durable et responsable"
- Rendre les professionnels acteurs de leur compétitivité globale (économique, sociale et environnementale)
- Déployer la démarche de management Responsabilité Sociétale des Entreprises, dans les filières touristiques ou les pôles touristiques qui partagent cette ambition.

Axe 3.3 Développer de nouvelles filières économiques à partir du patrimoine naturel

Territoire marin et littoral, la côte basque bénéficie d'un cocktail d'ingrédients favorables au développement des filières liées à l'Océan. La pêche est un secteur économique qui historiquement est directement lié aux ressources naturelles du milieu marin. Et son avenir en dépend. Le soutien à cette filière est important pour la nature et pour l'économie du territoire.

L'économie de l'Océan connaît depuis quelques années un vrai essor et fait l'objet de stratégies nouvelles. La côte basque, mêlant façade océane et espace urbain, est dotée d'un véritable potentiel économique. Et les deux agglomérations ne s'y trompent, elles engagent toutes deux des dispositifs d'innovation pour booster ces filières.

L'agglomération Sud Pays Basque en partenariat avec Bidasoa activa, l'agence de développement économique des villes d'Irun et Hondarribia a lancé le dispositif « Océan Expériences » dans la logique du projet «Innov/Mugabe», (innovation sans frontières). Ce programme vise à améliorer la compétitivité des entreprises du bassin de vie transfrontalier. Deux filières stratégiques sont ciblées, l'agro culinaire et la filière nautisme et sports aquatiques, comme levier d'un développement équilibré entre tradition et modernité et souhaite amener les entreprises de cette filière à davantage de conduite éco responsable.

Plus au nord, l'Agglomération Côte Basque Adour souhaite contribuer à la structuration d'un site technopolitain dédié à l'océan. La Ville de Biarritz, dotée d'un outil de diffusion du savoir mêlant approches ludiques et scientifiques, Biarritz Océan avec deux équipements : la Cité de l'Océan et l'Aquarium - Musée de la mer, est particulièrement investie.

L'agglomération mise sur la filière des Energies Marines Renouvelables et sur celle de l'Economie Bleue pour faire venir entreprises, industriels, laboratoires de recherche, organismes de formation et met en avant pour cela l'attractivité du territoire au patrimoine naturel et culturel unique.

AXE 4 : Renforcer la médiation et les liens entre patrimoine naturel et culturel

Pour l'édition 2014 des journées du Patrimoine, le thème choisi était « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ». L'idée était d'associer dans un même intitulé patrimoine culturel et patrimoine naturel, pour évoquer les liens qui unissent définitivement le patrimoine sous toutes ses formes à l'environnement – minéral, végétal, urbain, littoral ou champêtre – qui le côtoie, l'abrite ou le sublime.

La notion de « patrimoine » n'a aujourd'hui plus la même définition, ni le même champ d'action. La conscience de sa diversité comme de sa valeur citoyenne, économique et sociale a inévitablement modifié sa perception par le public mais aussi les actions pour sa protection, sa conservation ou sa mise en valeur, ainsi que sa gestion par les pouvoirs publics.

« Patrimoine culturel, patrimoine naturel » propose de placer le patrimoine au cœur d'un spectre allant du monument historique aux espaces protégés en prenant en compte les vastes domaines et espaces naturels abritant du patrimoine, ou encore les éléments naturels eux-mêmes faisant véritablement patrimoine.

L'affectivité, la sensibilité sont en ce sens des éléments cruciaux pour recréer ce lien de l'homme avec la nature. Les explications logiques et scientifiques ne suffisent pas, il y a un lien sentimental à retrouver avec la nature.

Axe 4.1 Créer de nouvelles coopérations entre acteurs culturels et acteurs du Patrimoine naturel

L'une des modalités pour favoriser ces coopérations pourrait être de créer des espaces de travail mêlant acteurs du patrimoine culturel et du patrimoine naturel dont un des premiers chantiers pourrait être l'élaboration d'un référentiel commun de ce qui "est" et "fait" le patrimoine naturel du Pays Basque (et à ses franges barthes au nord, montagne au sud, océan à l'ouest, continuités à l'est).

Il s'agirait de nommer et de définir collectivement les éléments de patrimoine dans une approche interdisciplinaire (écologie, paysage, ethnologie, connaissance populaire,..), de localiser les sites et les éléments constitutifs majeurs de ce patrimoine et de porter à connaissance ce référentiel. La démarche pourrait s'inspirer de celle adoptée par l'ONF dans le cadre de la mise en place de « forêt d'exception » mais serait étendue à d'autres sites comme

par exemple les sites exceptionnels et symboliques du patrimoine telles que les deux nécropoles de Basse Navarre et les séries de 4 à 5 tertres d'habitation en haute Soule.

Enfin, il serait de même intéressant de capitaliser les liens entre patrimoine naturel et langue basque: recenser, conserver les documents sur les noms des espèces en basque ou des outils en lien avec des pratiques (projet d'affiche du conservatoire de l'abeille noire sur le vocabulaire de l'apiculture, inventaire sur les graminées des prairies basques du GIP-ID64).

Axe 4.2 Favoriser la prise en compte du patrimoine naturel dans les outils pédagogiques (milieu scolaire, médiation culturelle...)

Les réseaux patrimoniaux et d'enseignement pourraient être sollicités pour les amener à traiter du patrimoine naturel. Sont concernés par exemple, les Villes et Pays d'Art et d'Histoire, les services patrimoniaux d'architecture et du patrimoine, le CAUE, etc. Mais aussi les commissions et groupes communaux qui travaillent sur le patrimoine local (Sare par exemple). Et enfin, l'ensemble du milieu éducatif : écoles primaires (dont les programmes permettent de nombreuses actions dans ce domaine), le secondaire (enseignants en SVT, histoire géographie, arts plastiques...). Dans ce domaine, le Conseil de développement avait initié en 2006 la démarche « enseigner le Pays Basque » où des enseignants avaient produit avec le CDDP64 des outils de découverte de la géologie de la montagne basque.

Les formateurs des lycées professionnels et notamment des Lycées agricoles ou des lycées de pêches sont aussi concernés au premier rang car ils forment les jeunes et les préparent à des métiers à la fois dépendant du patrimoine naturel et agissant sur ce dernier. Les programmes scolaires évoluent avec des modules sur l'agro-écologie, le développement durable. Les organisations agricoles et les associations d'initiation à l'environnement sont de plus en plus associées à l'enseignement. On peut citer le partenariat de BLE avec le centre d'apprentissage d'Hasparren sur l'agriculture biologique. Par ailleurs, la Chambre d'agriculture participe à l'organisation d'un module de formation associant les classes de BTS GPN et ACSE (Institut Jean Errecart).

Certains acteurs culturels travaillent d'ores et déjà en ce sens et mettent en lumière les liens entre la mythologie basque et le patrimoine naturel (voir les travaux de Claude Labat par exemple).

La création d'outil pédagogique d'aide au montage de projets de valorisation publique de l'environnement marin, de la filière pêche et du patrimoine maritime mis en place par le CPIE Littoral basque avec l'appui de l'Association Itsas Begia, ou encore la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) sur le port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure sont des démarches qui croisent d'ores et déjà la valorisation de multiples patrimoines.

Côté diffusion de l'information, il serait intéressant de proposer aux acteurs du patrimoine culturel de diffuser également dans leurs medias (site Internet, magazine) des articles dédiés au patrimoine naturel local. Ex. Un numéro spécial : le patrimoine naturel au Pays Basque dans un prochain Bulletin du Musée Basque.

Axe 4.3 Promouvoir la création artistique en lien avec le patrimoine naturel du Pays Basque

La collaboration avec les artistes pour mettre en scène, en musique ou en image la nature propose une découverte et une approche plus sensible de la nature et peut permettre de sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité via des œuvres et des activités ludiques et conviviales associant différents publics. Il est important de substituer au sentiment d'éloignement par rapport à la nature, un sentiment plus positif, celui d'habiter un pays dans lequel la nature a gardé une place prépondérante et originale. Pour faciliter ce basculement, l'art constitue un puissant vecteur de remise en question des représentations, via la musique, le cinéma, les arts plastiques, ou encore la poésie. Il s'agit de parler un autre langage et de développer une autre vision du patrimoine naturel, complémentaire des approches plus scientifiques et descriptives. Il serait ainsi intéressant d'interpeller les acteurs culturels sur les liens entre leur création et le patrimoine naturel du Pays Basque.

ANNEXE

Liste des acteurs mobilisés (membres groupe de travail, contributeurs...)

Nom	Prénom	Organisme
ALMANDOZ	Ines	Communauté d'agglomération Côte Basque Adour
AMMANN	Susi	Comité Départemental du Tourisme Béarn Pays Basque
ARRANZ	Jean-marc	Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques
BERGOUIGNAN	Juliette	IUT De Bayonne
BIMBOIRE	Pantxo	Union Pays Basque Entreprise - LANTEGIAK
BORDA	Jean-Pierre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
BRIARD	Olivier	AAPPMA Nivelle
CAILL-MILLY	Nathalie	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer - LRHA
CASTEGE	Iker	Centre de la mer de Biarritz
CERVEAUX	Corinne	CETEM - CCI Bayonne Pays Basque
CHAUTRU	Lionel	CESER Aquitaine
CHEVALIER	Jean-Jacques	Agence de l'Eau Adour Garonne
CHOIGNARD	Jean	Cap Terre
CHOMARD	Emilie	Commission syndicale du Pays de Cize
CLEMENT	Olivier	Conseil de développement du Pays Basque
CLERC	Pascal	Centre Permanent d'Initiative Pour l'Environnement Littoral Basque
COUZY	Laurent	LPO Aquitaine
CUENDE	François-Xavier	Institution Adour
DACHARRY	Régis	BIZI!
DAMICO	Frank	UPPA
DARTAU	André	Fédération de pêche
DE JOANTHO	Emmanuel	MIFEN
DE RIVIERE	Jean	Comité Départemental du Tourisme 64
FRANCESCHETTI	Cécile	Syndicat Mixte du SCoT de l'agglomération de Bayonne
DEFRAVOUX	Lionel	Agence Régionale de la Biodiversité d'Aquitaine
DELABATA	Fany	Euskal Herriko Laborantza Ganbara
DELPORTE	Glenn	AAPPMA Nive
DUCASSE	Martine	Chambre des métiers des Pyrénées Atlantiques
DUCASSE	José	DDTM-Délégation Territoriale Pays Basque

Nom	Prénom	Organisme
DUCHAUVELLE	Cécile	Agglomération Sud Pays Basque
DUCHENE	Séverine	BIZI
EMERAND	Katia	Ancienne Directrice du SCOTAB
ESNAULT	François	Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
GALLET	François	CIDPMEM 64-40
GALLATO	Cécile	AUDAP
GANSOINAT	Sophie	MIFENEC
GOURGAND	Bernard	Conseil Départementale
GOYEHENEIX	Joseph	Commission syndicale du Pays de Cize
GUIHO	Eric	Muséum d'Histoire Naturelle de Bayonne
GUILLEMIN	Marie-Laure	Service environnement d'Anglet
HARDY	Franck	Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique
HARIGNORDOQUY	Jean Louis	HEMEN
HUVETEAU	Caroline	ASPB
INARRA	Philippe	Centre Permanent d'Initiative Pour l'Environnement Pays Basque
IRIGOYEN	Michelle	Association d'animation culturelle (Hélette), ex.enseignante SVT
IRIQUIN	Jean-Paul	SIVU pour la mise en œuvre du programme Natura 2000 sur le site du massif du Mondarrain et de l'Artzamendi
ITURBURUA	Xabina	Euskal Herriko Mendi Elkargoen Batasuna
LABAT	Claude	Association LAUBURU
LABORDE	Emilie	DDTM
LAMARQUE	André	Association ECTI
LARGIER	Gérard	Conservatoire Botanique National des Pyrénées
LARZABAL	Serge	CIDPMEM 64-40
LASSERRE	Franck	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
LE MOAL	Tangi	Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine
LEMOIGNO	Grégory	ASPB
LEKUMBERRI	Terexa	Institut culturel basque (ICB) - Euskal kultur erakundea (EKE)
LETERME	Evelyne	Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine
LISSARDY	Fabienne	Ville de Saint Jean-de-Luz
MAITIA	Joël	Suppléant de Mme Alaux, député 6ème circonscription
MARTIN CLAUZEL	Olivier Sébastien	Syndicat des vins d'Irouleguy

Nom	Prénom	Organisme
MOUSSET	Patrick	Office National des Forêts
PAUTRIZEL	Françoise	Biarritz Océan (Musée de la Mer et Cité de l'Océan)
PERROT	Fabien	Comité Départemental du Tourisme 64
PREVOST	Etienne	INRA Aquapôle
PROFIT	Antoine	Conseil Régional d'Aquitaine
RODRIGUEZ	Miguel	CAF de Bayonne
RUBIO	Florence	Agglomération Sud Pays Basque
SANZ	Xavier	UNSA 64
SOULE	Isabelle	FSU 64
SOULIER	Laurent	IMA
TORAL	Valérie	Ville de Saint Jean de Luz
TRINQUE	Marc	Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées
URCUN	Jean-Paul	Groupe Chiroptères Aquitaine Ligue de Protection des Oiseaux
VALDIVIELSO	Rafael	CADE
YOHANA	Emmanuelle	Leader Montagne basque